

**Exportation d'amiante aux USA**

L'interdiction serait désastreuse pour la région de Thetford

Le maire d'Asbestos propose une campagne pour "dire toute la vérité" **A 6**

# la tribune

74<sup>e</sup> ANNÉE — No 204 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 18 OCTOBRE 1983 —

"SAMEDI 60" 40<sup>e</sup>  
L'abonnement à domicile  
\$2.25 par semaine

*Acquittée du meurtre... mais accusée de complicité après le fait*

## Claire Lortie reste en prison

par Lia Lévesque  
**SAINT-JEROME (PC)** — L'avocate Claire Lortie a été acquittée lundi de l'accusation de meurtre qui pesait contre elle. Elle n'aura eu que peu de répit puisque la Couronne a immédiatement déposé contre elle deux autres accusations de complicité après le fait et d'outrage et indignité à un cadavre.

Devant ce déroulement imprévu, la défense a immédiatement déposé une requête en cautionnement, afin de faire libérer Me Lortie. La requête fut rejetée après une brève audience du juge Claude Lamoureux, de la Cour des sessions de la paix.

Claire Lortie se retrouve donc à nouveau derrière les barreaux de la prison Tanguay où elle est incarcérée depuis plus de trois mois.

Sitôt l'acquiescement prononcé, les policiers attendaient Me Lortie à sa cellule du palais de justice pour lui présenter un mandat d'arrestation. Le procureur de Me Lortie, Me Gabriel Lapointe, a d'ailleurs qualifié cette façon de procéder d'inhumaine. Les policiers auraient pu, comme Me Lapointe le suggérait, procéder par voie de sommation, permettant ainsi à l'avocate de retrouver sa famille, l'espace de quelques heures.

Mais samedi, Me Guy Villemure, procureur de la Couronne, avait mentionné canadienne qu'il ne laisserait pas partir Me Lortie.

L'accusation d'outrage et indignité à un cadavre s'explique par la mutilation avouée du cadavre de Rodolphe Rousseau par Claire Lortie. Celle-ci a tenté de scier le corps en morceaux et de l'enfourer sous terre dans un congélateur.

La complicité après le fait s'explique par la dissimulation avouée d'éléments de preuve par Me Lortie. Elle a admis avoir nettoyé le congélateur et la hache, faisant ainsi disparaître toute empreinte digitale possible du meurtrier.

Elle a aussi jeté le pantalon ensanglanté de Rodolphe Rousseau — il était nu dans le congélateur —

jeté la hache dans la rivière, ainsi que la scie circulaire. Elle a tenté de dissimuler le cadavre de Rousseau, considéré comme un élément de preuve indispensable. Elle a aussi lavé ses propres vêtements et nettoyé toutes les taches de sang qui restaient.

Les événements se sont donc précipités, lundi, après que le jury eut obtenu du juge une réponse à sa requête pour obtenir des détails supplémentaires sur la signification du concept de doute raisonnable.

**Arguments des procureurs**

Le juge Lamoureux a procédé à l'audition des arguments des deux procureurs. Ceux-ci ont expliqué la preuve qu'ils entendent soumettre à l'enquête préliminaire du 24 octobre sur les deux chefs d'accusation.

Il a alors ajourné les travaux et n'a rendu sa décision qu'à 14 heures.

**• L'avocat de la défense qualifie "d'inhumaine" la décision de réincarcérer sa cliente** **A 8**

res. Il a fait part du rejet de la requête en cautionnement et expliqué à Claire Lortie visiblement indignée pourquoi elle devrait demeurer à la prison Tanguay.

La défense avait précisé au juge qu'elle était prête à déposer un cautionnement d'au moins 100,000 \$. Ce montant avait été avancé lors du dépôt de l'accusation de meurtre avec préméditation. Deux frères et une sœur de Me Lortie s'étaient engagés à fournir cette somme.

**Danger pour la justice**

Le juge a justifié son rejet par le fait que l'accusée représentait, selon lui, un danger pour la justice. Ce danger s'explique par le fait que l'accusée a déjà avoué, durant son procès pour meurtre, avoir dissimulé des éléments de preuve. Or si Me Lortie se voyait libérée maintenant, elle pourrait facilement dis-

simuler d'autres éléments de preuve, a laissé entendre la Couronne.

"L'administration de la justice a donc intérêt à ce que l'accusée demeure incarcérée. Elle a même communiqué avec un témoin pour influencer son témoignage. Elle pourrait éventuellement commettre une entrave à la justice", a déclaré le juge.

Cet acte d'influence d'un témoin n'a cependant jamais été mis en preuve lors du procès pour meurtre. Ce n'est que lundi que la Couronne a fait part de ce nouvel élément et indiqué son intention de soumettre à l'enquête préliminaire une lettre que Claire Lortie aurait écrite à un témoin pour lui raconter sa version des faits.

**Aucun danger pour la société**

Le juge a rejeté les deux autres motifs de détention prévus par le



(Laserphoto PC)

A peine était-elle acquittée de l'accusation de meurtre qui pesait contre elle que Claire Lortie a repris le chemin de la prison Tanguay, des accusations de complicité après le fait et

d'outrage à un cadavre ayant été portées contre elle et un juge de la Cour des sessions de la paix ayant refusé de la remettre en liberté sous cautionnement.

preuve de la Couronne pour complicité après le fait et outrage et indignité à un cadavre.

Le procureur de la défense, Me Gabriel Lapointe, a déjà indiqué les motifs qu'il invoquerait et les té-

moins qu'il appellerait à la barre, lors de l'enquête préliminaire du 24 octobre.

### Supermarché détruit par une explosion de gaz

## De 5 à 15 morts?

**• Au moins 14 blessés**

**SOUTH CHARLESTON, Virginie (AFP)** — Une violente explosion de gaz suivie d'un incendie a détruit un supermarché à South Charleston lundi, blessant au moins 14 personnes, mais on ne savait toujours pas dans la soirée si l'accident avait fait des morts.

Les services locaux de médecine légale ont précisé que les sauveteurs avaient annoncé qu'ils devaient s'attendre à trouver cinq à 15 morts, mais aucun décès n'avait encore été confirmé en début de soirée, les sauveteurs n'ayant pu pénétrer dans le bâtiment.

Peu après l'explosion, qui s'est produite en début d'après-midi, les autorités locales avaient annoncé, sur la foi des premières informations disponibles, que le bilan du sinistre se situait autour de 70 morts. La police avait cependant précisé plus tard qu'il serait beaucoup moins lourd.

Il n'y a plus de bâtiment, a déclaré un policier sur place, en précisant que l'explosion était due à une fuite dans une importante canalisation de gaz naturel passant à proximité du magasin. Il a précisé que la conduite avait été crevée accidentellement en fin de matinée lors de travaux de terrassement.

Pendant plusieurs heures, des poches de gaz ont continué à alimenter les flammes, empêchant les pompiers de pénétrer dans le bâtiment. Les équipes de secours, utilisant un bulldozer, ont finalement pu commencer à dégager les décombres dans la soirée après s'être assurées qu'il n'y avait plus de danger d'explosion.



### bonne journée!

**À l'Assemblée nationale**

Le Parti libéral exige l'ouverture des débats **B 1**

Grève illégale possible aux Postes **B 6**

Reagan: un pas vers la candidature **D 6**

**TEMPÉRATURE—**

VARIABLE: 10°C.  
DEMAIN: BEAU..... C-6

**Aujourd'hui**

**SOMMAIRE ABRÉGÉ**

- ARTS.....D-7
- DÉCÈS.....C-8
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES C-4
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1





Des 1,2 million \$ de pertes causées par les incendies, à Sherbrooke, cette année, 14 incendies d'origine douteuse s'en partagent pour près de 60 %.

# Depuis le début de l'année à Sherbrooke 14 incendies "douteux": 700,000 \$ de dommages

**SHERBROOKE (psj) —** Depuis le début de l'année, 14 incendies d'origine douteuse ont causé des pertes évaluées à plus de 700 000 \$, à Sherbrooke.

Pourquoi "origine douteuse" plutôt qu'incendie criminel? C'est l'expression que le directeur Eudore Provost du Service d'incendie a préféré utiliser parce que des enquêtes sont encore en cours et il ne veut présumer de rien.

Mais le mal est là et les chiffres aussi font mal d'autant plus qu'à la fin de septembre, les 117 incendies de toutes origines, combattus par les pompiers sherbrookoises, avaient causé des dommages de l'ordre de 850 000 \$.

Il faut évidemment ajouter à cette somme le désastreux incendie du commerce Beaudin Réfrigération, rue Wellington sud, la fin de semaine de l'Action de grâce et dont les dommages approcheraient les 400 000 \$.

On a rapidement fait le lien entre cet incendie et quatre autres feux de moindre importance tous allumés à l'arrière de bâtisses de la même rue, au cours des derniers mois.

Incluant cet incendie d'importance, on peut donc affirmer, à la mi-octobre, que sur un total de dommages par le feu de 1,2 million \$, en 1983, les incendies "douteux" en comptent à eux seuls pour plus de 700 000 \$, c'est-à-dire près de 60 % du total.

On rappelle, parmi les incendies suspects d'importance (tous ont fait ou font l'objet d'enquête de la part des détectives de la Criminelle de Sherbrooke) les lourds domma-

ges causés par les incendies survenus chez une firme d'évaluateurs, rue Dufferin et dans un bureau de comptables, rue Frontenac, l'été dernier.

"C'est sûr que de telles statistiques chiffonnent un directeur d'incendie. On se fixe des objectifs, on accentue les programmes de prévention et pfiouut, ça s'envole en fumée."

Le pire, c'est que l'incendie suspect est le plus pernicieux de tous. Toujours allumé en cachette, il couve et couve prenant des proportions souvent gigantesques avant sa découverte.

"Il n'y a à peu près rien que l'on puisse faire pour contrer ce genre d'incendie sinon de dire aux gens de redoubler de vigilance. Mais du côté de la prévention, alors là, ça va bien. La réponse de la population à nos divers programmes de prévention à domicile, dans les industries et dans les commerces est excellente."

L'intérêt du public se mesure de diverses façons. D'abord par le nombre d'appels téléphoniques faits au département de Prévention sur les installations de chauffage au bois ou sur divers aspects de la prévention, sur les demandes d'inspection.

L'éveil du public à la prévention s'est aussi fait sentir lors des deux jours "portes ouvertes des casernes de la ville" où des centaines de citoyens sont venus y puiser des informations sur la prévention en général.

Remarque que si l'on sépare, de poursuivre le directeur Provost, les pertes causées par les incendies douteux des pertes causées par les

incendies en général, on en arrive à un total raisonnable pour une ville de la grosseur de Sherbrooke; même que l'on pourrait qualifier la moyenne d'excellente!"

Habituellement les mois de novembre et de décembre, à cause de l'arrivée des grands froids, de la mise en marche des systèmes de chauffage et aussi de l'approche et des dangers inhérents aux réjouissances du temps des Fêtes, constituent la période la plus critique de l'année pour les experts en incendie.

Mais le directeur Provost est confiant de traverser cette période de l'année 1983 sans trop de catastrophes.

Cette confiance repose sur l'intérêt manifesté par les citoyens concernant la prévention à domicile, sur les centaines d'inspection effectuées dans les maisons, dans des industries et des commerces et sur la publicité faite autour du détecteur ou avertisseur de fumée, selon le terme privilégié par les gens.

## Réélu président du Conseil du travail Les gouvernements en train de sacrifier une génération

— Yvon Rousseau

**SHERBROOKE (LO) —** Les gouvernements sont en train de sacrifier une génération et tentent de faire payer la crise aux travailleurs."

Selon Yvon Rousseau, réélu par acclamation président du Conseil du travail de l'Estrie (FTQ), cette attitude des autorités gouvernementales face à la présente crise économique, explique les nombreuses résolutions à caractère social adoptées par les délégués au congrès biennal que le Conseil a tenu à l'Université de Sherbrooke.

"A cela, de préciser M. Rousseau, il faut ajouter notre conception du rôle syndical. Au Conseil, nous estimons que notre rôle s'étend à l'ensemble des travailleurs, syndiqués ou non. Les non-syndiqués sont d'ailleurs les plus démunis et méritent davantage notre attention."

"Nous trouvons odieux que le gouvernement du Québec verse seulement 149 \$ par mois aux jeunes assistés sociaux, et cela à titre d'incitatif au travail à un moment où il n'y a pas d'emploi. C'est de la discrimination pure et simple", d'indiquer M. Rousseau.

Les délégués dont les résolutions sont acheminées à la FTQ pour discussion à son prochain congrès, réclament de cette centrale syndicale une dénonciation vigoureuse de "l'injustice faite aux jeunes".

Dans la même veine des mesures sociales, le Conseil du travail réclame une augmentation du salaire minimum ainsi que son indexation aux trois mois. "Ces travailleurs



qui représentent la majorité de la main d'oeuvre puisent seulement 30 à 40 pour cent des employés sont syndiqués, gagnent un salaire horaire de 4 \$ qui ne vaut plus que 3 \$ à cause de l'inflation. C'est nettement insuffisant pour vivre!" de s'exclamer Yvon Rousseau.

Pour contrer l'exploitation des travailleurs, le Conseil demande avec insistance la mise en place par le gouvernement de l'accréditation multipatronale.

Pour lutter contre le chômage, l'organisme syndical propose entre autres mesures, la réduction de la semaine de travail sans perte de salaire.

Par ailleurs, le président a lancé un appel à une plus grande participation des travailleurs, notamment lors des manifestations publiques mais aussi à tous les paliers syndicaux.

## Semaine du prisonnier: plusieurs activités prévues

**SHERBROOKE —** Sous le thème "En prison pour avoir prôné le respect des droits humains", la Semaine internationale du prisonnier d'opinion se tient du 17 au 23 octobre à Sherbrooke.

Mise sur pied par le groupe Amnistie internationale, cette semaine propose des activités diverses servant à informer la population sur le respect de l'individu et de ses opinions.

Aujourd'hui, au centre social de l'Université de Sherbrooke, une table d'information est aménagée.

Un kiosque d'information a été mis sur pied au Cégep de Sherbrooke où il y aura, jusqu'au 20 octobre, présentation d'un vidéo sur l'heure du midi.

Jeudi le 20 octobre à compter de

19h30, une conférence sera donnée sur le concept de liberté d'opinion et ses limites dans le contexte québécois et salvadorien. M. Pierre Blache, professeur de droit à l'Université de Sherbrooke et M. José Cuadra, ex-prisonnier d'opinion au Salvador prendront la parole. La conférence aura lieu au Centre Léon Marcotte, situé au 222 de la rue Frontenac.

La semaine suivante (du 26 au 29 octobre) il y aura un kiosque-atelier "ordinateur" au Carrefour de l'Estrie. Cette activité permettra aux visiteurs de rédiger des lettres par ordinateur. Un vidéo sera présenté et de l'information provenant de personnes ressources originaires de d'autres pays sera disponible.

## Crédit illégal: Blanchette proteste de son innocence

**SHERBROOKE —** Bertrand Blanchette a protesté de son innocence à une accusation d'obtention illégale de crédit pour une somme de 310,475 \$ de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal entre mai et octobre 1979.

Il avait comparu hier devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Blanchette, âgé de 37 ans, de

Rock-Forest, est soupçonné d'avoir obtenu ce crédit en déclarant et en produisant des documents à l'effet que tous les appartements d'un immeuble étaient loués.

Il a opté pour un procès devant un juge seul et il subira son enquête préliminaire le 8 novembre.

Le ministère public était représenté par Me Claude Mélançon tandis que Me René Turcotte assume la défense.

## Sursis de sentence d'un an

**SHERBROOKE —** Trois jeunes gens ont bénéficié d'un sursis de sentence pendant un an pour le vol de six caisses de bière dans le camion d'un brasseur à la porte d'une épicerie.

Le défenseur Claude Leblond avait plaidé qu'il s'agissait d'une

malencontreuse erreur de jeunesse de la part de ses clients.

Les prévenus n'ont même pas eu le temps de boire une gorgée de bière parce que la police les a retracés avant.

Ils avaient été cités hier devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

### GAGNANT de 500 \$ au 4e concours "LES 500 NOMS" de La Tribune

**M. Jean-Yves Guillemette, du 2103, rue Denault, à Sherbrooke, reçoit de M. Jean-Guy Farah, secrétaire-trésorier à La Tribune, un chèque de 500 \$, à titre de gagnant du 1er prix, au concours promotionnel de La Tribune "LES 500 NOMS".**

**La Fête de l'amour** de la paroisse Marie-Reine-du-monde, en fin de semaine, aura remporté un autre vif succès... près d'une vingtaine de couples ont été honorés à l'occasion de cet événement paroissial annuel et selon les commentaires recueillis, les jubilaires ont beaucoup apprécié l'honneur manifesté à leur endroit.

— 0 —

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix n'avait pas soufflé un mot que son deuxième roman intitulé "Daimée Aimée" était dédié à sa fille aînée Julie, étudiante à la faculté d'Agronomie, qui l'a appris lorsqu'elle a attrapé le volume lors du lancement.

— 0 —

Incidentement, Laurent Dubé a lancé son livre à son retour d'une excursion de chasse dans le nord québécois où il a abattu un chevreuil pour la septième année consécutive.

— 0 —

Le club Optimiste de St-Elie d'Orford est très fier du tableau de l'organigramme qu'a préparé un de ses membres Marc Jacques.

— 0 —

C'est Gilles Vachon qui animera la soirée d'Halloween du club Optimiste de St-Elie d'Orford... ses copains se demandent quel costume il revêtira à cette occasion.

— 0 —

Jean-Claude D'Arcy est tellement heureux d'ajouter un petit-fils à son palmarès déjà très respectable qu'il se balade le sourire fendu jusqu'aux oreilles depuis hier. L'épouse de son fils André, Annie, a en effet donné naissance à un troisième garçon

pesant huit livres et quinze onces.

— 0 —

Le ministre des Finances du gouvernement du Québec, M. Jacques Parizeau, sera le conférencier invité lors du dîner-causerie qui tiendra l'Association des assureurs-vie de Sherbrooke vendredi à l'hôtel Wellington.

Moi j'aime mieux les "saloons" que les salons.

**Clément Fortier & Associés**

Isolation  
Plâtre et stucco  
Système de plafonds acoustiques et de murs secs  
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B2  
(819) 563-8333

d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

# bingo

la tribune

## LE NOUVEAU BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

### 2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

## 1er marathon — Carte Bleue

### \$1,000 A GAGNER

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 18 octobre 1983:  
O-62, B-14, I-30, O-66, N-36, G-56, N-44, B-3

### REGLEMENT:

- Le BINGO 2-1,000 est une série de 2 marathons joués successivement sur la même carte.
- La carte La Tribune 50 (couleur bleue) a été distribuée dans Télé-Tribune du samedi 15 octobre 1983, premiers numéros publiés mardi le 18 octobre.
- Chaque marathon a une valeur de \$1,000. Dans chaque cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra la carte LA TRIBUNE 50 (couleur bleue). Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au
- lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$2,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

### la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tel.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**YVON DUBÉ**  
Président et Editeur

**JEAN VIGNEAULT**  
Redacteur en chef

**FRANCOIS VAILLANCOURT**  
Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNÉ**  
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00. 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos lac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Patentes annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

# Le conseil entreprend l'étude du budget '84

par Lise Ouellette

**SHERBROOKE** — Réunis en assemblée de travail à huis clos, hier, les membres du conseil de ville de Sherbrooke ont entrepris l'étude du budget, une des étapes préliminaires au dépôt du budget 1984 qui devrait avoir lieu vers la mi-décembre.

Les élus municipaux se sont alors penchés sur le budget d'immobilisation.

Au niveau des services financiers de la ville, on s'attendait à ce que le conseil dispose de la quasi totalité du document de travail puisque les élus avaient déjà eu en main le cahier des demandes provenant des différents services et avaient, par conséquent, eu le temps de procéder à la plupart des vérifications qu'ils souhaitaient, au niveau de leur quartier respectif.

Ce budget d'immobilisation représente environ 90 pour cent du budget à établir.

Une ou plusieurs autres réunions seront nécessaires afin de disposer de divers postes budgétaires représentant cependant une faible proportion de 10 pour cent du budget.

Il s'agira alors pour les conseillers de déterminer les enveloppes affectées à des travaux tels que l'aménagement de parcs ou la reconstruction de rues, pour ne citer que ces exemples.

## Comité déjà à l'oeuvre

Même si l'ensemble du conseil ne fait qu'aborder l'étude du budget, une somme importante de travail a déjà été accomplie et non seulement par les divers services municipaux.

A raison de deux ou trois réu-

nions par semaine, un comité ad hoc présidé par Jean-Yves Laflamme et composé d'Antonio Pinaud, Jean Perrault, Léonard Laflamme et de la direction générale, a procédé à une première analyse des demandes acheminées par ces services.

Tout le processus doit être complété avant le 7 novembre, date où le maire Jean Paul Pelletier est tenu, par la loi, de présenter un discours abordant les points suivants: les états financiers de la ville au 31 décembre de l'année en cours, le rapport des vérificateurs, les prévisions budgétaires effectuées pour 1983, le budget triennal d'immobilisation. En outre, le premier magistrat doit aussi dévoiler divers indices quant au budget de fonctionnement qui marquera l'année 1984.

C'est ce budget qui est présentement à l'étude et qui doit, toujours en vertu de la loi, être déposé un mois après le discours du maire.

Celui-ci peut aussi toucher d'autres points tels que les relations de travail et les communications, mais ils demeurent facultatifs.

Quant au budget à base zéro qui consiste à ne plus établir le budget d'un service en fonction des dépenses encourues l'année précédente mais plutôt à partir des dépenses que ce service peut justifier, la ville de Sherbrooke n'a pas encore retenu cette façon de procéder.

## Accusés de vols et recel de matériaux de construction



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

# Les Ferland en liberté provisoire

• Leur maison cadenassée et confiée à la garde d'un policier

**SHERBROOKE** — Le couple Donald et Aline Ferland, qui est inculpé de cambriolages, de vols et de recel de matériaux de construction, a pu reprendre sa liberté provisoire hier en attendant son enquête préliminaire.

Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a toutefois interdit aux accusés de se rendre et d'habiter leur maison de Rock-Forest, qui a été cadenassée et confiée à la garde d'un policier.

Les Ferland, âgés de 34 ans, étaient inculpés de 16 chefs de vols de matériaux de construction, d'outils et d'appareils électro-ménagers totalisant 12,959 \$ entre avril et le 9 octobre.

Le procureur Paul Crépeau a abandonné un chef d'une valeur de 3,100 \$ mais il en a porté un de recel de 10,000 \$ et trois autres de vols par effraction atteignant 3,804 \$.

Les Ferland sont défendus par Mes Michel Beauchemin et Michel Dussault qui ont fondé leur demande de cautionnement sur le fait que leurs clients n'étaient pas hypothéqués d'un casier judiciaire, ont deux enfants et avaient des revenus.

Lors de l'enquête en cautionnement, l'agent Yves Houle de la SQ a raconté que la police avait reçu plusieurs plaintes de vols de matériaux sur des chantiers des alentours.

Selon lui, le 9 octobre, un dimanche, vers 17 h. 45, un citoyen de St-Elie a constaté la présence d'un véhicule dans la cour de sa maison en construction.

M. Houle a dit que cette personne était alors arrivée face à face avec un couple qui s'est identifié comme étant les Ferland.

D'après M. Houle, le résident de St-Elie avait relevé le numéro de plaque de leur véhicule et il s'est rendu compte après leur départ que des outils, une rampe d'escalier et

des contenants de peinture avaient été déplacés dans sa maison dont une fenêtre était fracturée.

C'est à partir de cela que l'enquête policière a débuté.

Le constable Constant Robidas de la PJ de Rock-Forest a déposé que la maison habitée par les accusés appartenait à un parent qui a effectué un emprunt pour les aider.

Ferland a d'ailleurs admis qu'il avait déjà fait une faillite personnelle et que lui et son épouse recourent des prestations d'assurance-chômage.

M. Houle a expliqué que la maison est évaluée à 53,000 \$ et que l'emprunt hypothécaire était de 32,000 \$.

Il a révélé qu'une vérification avec certains fournisseurs lui laisse croire que certains matériaux se trouvant dans la maison de Rock-Forest n'avaient pas été fournis par eux, comme des fenêtres et du parquet, par exemple.

M. Houle a ajouté qu'un plaignant avait retrouvé son nom sur un rail de porte de garde-robes.

M. Robidas a relaté qu'un estimé indique qu'il fallait 78 paquets de bardeaux pour couvrir la maison. L'accusé a une facture pour 38 paquets. Un plaignant a rapporté la disparition de 40 paquets.

Il a noté qu'un citoyen s'était plaint du vol de 1,000 pieds de planches de chêne pour plancher et que l'inculpé avait acheté 76 pieds.

La poursuite ne s'est pas opposée à l'accord d'un cautionnement dans cette affaire mais a souligné qu'il ne serait pas convenable que les prévenus habitent leur maison dans les circonstances.

## Cartographie: le maire à Ottawa

**SHERBROOKE** — Le maire Jean Paul Pelletier pilotera la délégation qui, demain, à Ottawa, rencontrera le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, et le secrétaire d'État, M. Serge Joyal, afin de réclamer, une fois de plus, l'implantation immédiate dans l'Estrie, du service de cartographie promise, voilà plusieurs années, par le gouvernement canadien.

M. Pelletier sera accompagné par les députés Irénée Pelletier, Jean Lapierre et Claude Tessier et par les maires des principales vil-

les de la banlieue de Sherbrooke, MM. Cecil W. Dougherty, Laurent Boudreau, Julien Ducharme et Robert Pouliot.

"En rencontrant tous ensemble MM. Chrétien et Joyal, nous voulons montrer au gouvernement canadien que l'implantation de ce service est le vœu de toute la région, pas seulement le désir de Sherbrooke", a déclaré M. Pelletier qui croit que la rencontre de demain pourra hâter la décision gouvernementale.

Utilisés par Laurin à propos de l'application des décrets

## La CSRE s'inquiète de l'interprétation des mots "tatillonne" et "mesquine"

**SHERBROOKE** — Les médias d'information pourraient interpréter les épithètes "tatillonne" et "mesquine", utilisés par le ministre Laurin dans une lettre aux commissions scolaires, comme un jugement de valeur de la part du ministre.

C'est l'inquiétude que formulait hier le comité exécutif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie au sujet de cette phrase de la lettre de M. Laurin, datant du 26 septembre, et qui disait: "Vous comprendrez, comme moi, qu'une application tatillonne et mesquine des décrets puisse n'engendrer qu'aigreur chez les enseignants et enseignants et compromettre la vie pédagogique des écoles que vous avez charge de diriger."

En réponse à cette lettre, les commissaires de la CSRE disent que les termes employés par le ministre de l'Éducation les laissent songeurs. De plus, disent-ils, les décrets ne sont pas populaires, l'augmentation de la tâche, la réduction du nombre d'enseignants, la mise en place du nouveau régime pédagogique à certains niveaux et le maintien d'un régime transitoire à d'autres niveaux posent des problèmes qui requièrent des solutions nouvelles et un temps approprié pour les mettre en place.

"Aussi, dit la réponse de la CSRE, quand vous parlez d'application tatillonne et mesquine, les commissaires sont perplexes. Qui va déterminer que le décret est ap-

pliqué correctement? La CEQ, par ses déclarations; ou encore, les fonctionnaires de votre ministère? En cette matière, nous portons à votre attention que les règles administratives sont très rigoureuses..."

Le comité exécutif dit partager l'avis de M. Laurin quant au besoin d'harmonie en éducation, mais il souligne que les bouleversements de structures, l'implantation du nouveau régime pédagogique et la mise en place de nouvelles politiques de formation professionnelle et d'éducation des adultes ne contribuent pas à la stabilité requise pour la concertation des agents d'éducation.

Enfin, les commissaires se réjouissent au moins de ce que le mi-

nistre reconnaisse la légitimité politique du rôle déterminant qu'ont à jouer les commissaires dans l'organisation de leur territoire. Le ministre disait, en effet, dans cette même lettre du 26 septembre, que les commissaires étaient garants du succès de la rentrée 1983-1984 et qu'en tant qu'élus et employeurs, ils étaient premiers responsables de l'application, auprès de leurs employés, de leurs conditions de travail.

Le commissaire Gilles Gagnon, de Lac-Mégantic, s'est inquiété de ce que la lettre de l'exécutif puisse aboutir sur le bureau d'un sous-ministre et il a formulé le vœu que M. Laurin en prenne bien connaissance.

Des élus municipaux trompent la population, soutient Guy Marcil

## Bromptonville: la sécurité publique se détériore beaucoup

... estime la Fédération des policiers du Québec

**par Yvon Rousseau**  
**BROMPTONVILLE** — M. Guy Marcil, directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec, a souligné hier, lors d'une conférence de presse, à l'hôtel de ville de Bromptonville, que la situation de la sécurité publique s'est considérablement détériorée, à Bromptonville, depuis le début de septembre 1983.

"A Bromptonville, dit-il, vous profitez d'un service de police exclusif, qui protégeait vos personnes âgées, vos enfants, vos commerçants et la population en général, et certains élus municipaux trompent la population en leur disant que la qualité des services de police ne sera pas affectée par la réduction des effectifs, auxquels on veut soustraire deux policiers".

M. Marcil, qui était accompagné du constable Daniel Richard, président de la Fraternité des policiers de Bromptonville, a soutenu que c'est par vengeance que certains élus municipaux tentent de convaincre la Commission de police du Québec d'accepter une baisse des effectifs de deux policiers, à Bromptonville. "Les policiers de Bromptonville ont tenu tête au conseil municipal, lors de la dernière négociation et ils ont obtenu des gains sur le salaire, en référant le cas à l'arbitrage", de poursuivre le représentant de la Fédération des

policiers du Québec. "En diminuant les effectifs policiers de deux membres, poursuivait-il, c'est la fin du syndicat, puisqu'il ne resterait qu'un seul poste syndical".

Après avoir rappelé que l'ex-maire Dorilas Gagnon, il y a sept ans, avait développé un service de police structuré, répondant aux aspirations de la population, M. Marcil



Guy Marcil

a invité les contribuables à s'assurer des vues des candidats, face au service de la police, avant d'accorder leurs votes à ces derniers.

"Les membres du conseil municipal qui préconisent une diminution des effectifs de la police allèguent les mesures d'économie, mais ils oublient de parler des diminutions de services offerts", de dire encore M. Marcil.

"En effet, ajouta-t-il, en faisant appel à la Sûreté du Québec, ils ne semblent pas tenir compte qu'il faut entre 15 et 30 minutes à la SQ pour répondre à un appel à Bromptonville, parce que les policiers provinciaux ont grand territoire à couvrir". Le porte-parole des policiers de Bromptonville a indiqué que c'est long comme attente, dans les cas d'urgence. "Je ne veux pas déprécier les policiers de la Sûreté du Québec, dit-il, mais ils ont déjà plus de travail qu'ils ne peuvent en accomplir, et vous ne bénéficieriez pas d'une présence continue de policiers à Bromptonville, ce qui constitue un atout important dans la lutte contre le crime".

Le directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec a indiqué qu'il se trouve présentement des heures et des jours où la protection des citoyens de Bromptonville n'est pas assurée, à cause des vacances, de la maladie ou des congés des policiers, le tout combiné au refus du conseil municipal de Bromptonville de faire travailler ses policiers en temps supplémentaire.

M. Marcil a souligné que le service de police existe à Bromptonville depuis 70 ans et que la criminalité y a diminué, au cours des dernières années, à cause de l'effica-

cité des policiers locaux, qui connaissent bien les indésirables de la ville, et à cause des efforts en vue de la prévention du crime.

"Toujours sans vouloir blâmer le travail de la SQ, d'enchaîner M. Marcil, soulignons que sur une douzaine de crimes, signalés à la SQ, depuis le début de septembre, une dizaine sont encore sans solution". Le porte-parole des policiers a par ailleurs indiqué une solution de crime se situant au-delà de 60 pour cent, pour les policiers municipaux de Bromptonville. "La différence, dit-il, c'est qu'ils sont sur place, qu'ils connaissent les gens et que la population les connaît".

Enfin, M. Marcil a souligné le rôle important des policiers municipaux de Bromptonville, dans la lutte contre les incendies, puisque les appels leur sont dirigés et que les policiers avisent ensuite le service des incendies. Les policiers s'interrogent sur ce qui pourrait se produire, si un appel pour le feu était dirigé au poste de police, alors qu'il ne se trouve aucun agent en devoir. "Ce n'est pas si sûr que la population est aussi bien protégée", de dire M. Marcil. Ce dernier a fait remarquer qu'il pourrait s'ensuivre une hausse des tarifs pour les assurances contre le feu, en telle situation, ceci pour l'ensemble de la population de Bromptonville.

## Négociations avec les cols bleus: "ça va rondement"

**SHERBROOKE (LO)** — A l'issue de la séance de négociation qui a réuni, hier, les représentants des cols bleus et ceux de la Ville de Sherbrooke, le conseiller syndical Jean-Pierre Roy, s'est montré avare de commentaires.

M. Roy a en effet expliqué que la Ville a pris la décision de ne livrer aucune information avant la fin des négociations.

Toutefois, le permanent du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) auquel est rattaché le syndicat des cols bleus, a indiqué

que les négociations se déroulent normalement.

"Nous n'en sommes pas encore à l'étape des offres finales", a-t-il mentionné en ajoutant que "ça va rondement".

Par ailleurs, interrogé sur la cédule de négociations, M. Roy a précisé que plusieurs journées étaient prévues mais qu'il ne s'agissait pas du sprint final qui clôture la plupart des négociations.

Les cols bleus sont en pourparlers avec la Ville depuis janvier dernier.

## Cols blancs: le journal après la radio

**SHERBROOKE** — Le conflit qui oppose la ville de Sherbrooke à ses cols blancs a pris un nouveau visage, hier, quand la plupart des employés de bureau se sont rendus à leur travail en apportant leur radio.

Si, hier, c'est au son de la musique qu'ils se sont acquittés de leur tâche, aujourd'hui, c'est le frois-

sement des pages d'un journal qui doit fournir un arrière-plan sonore à leur travail.

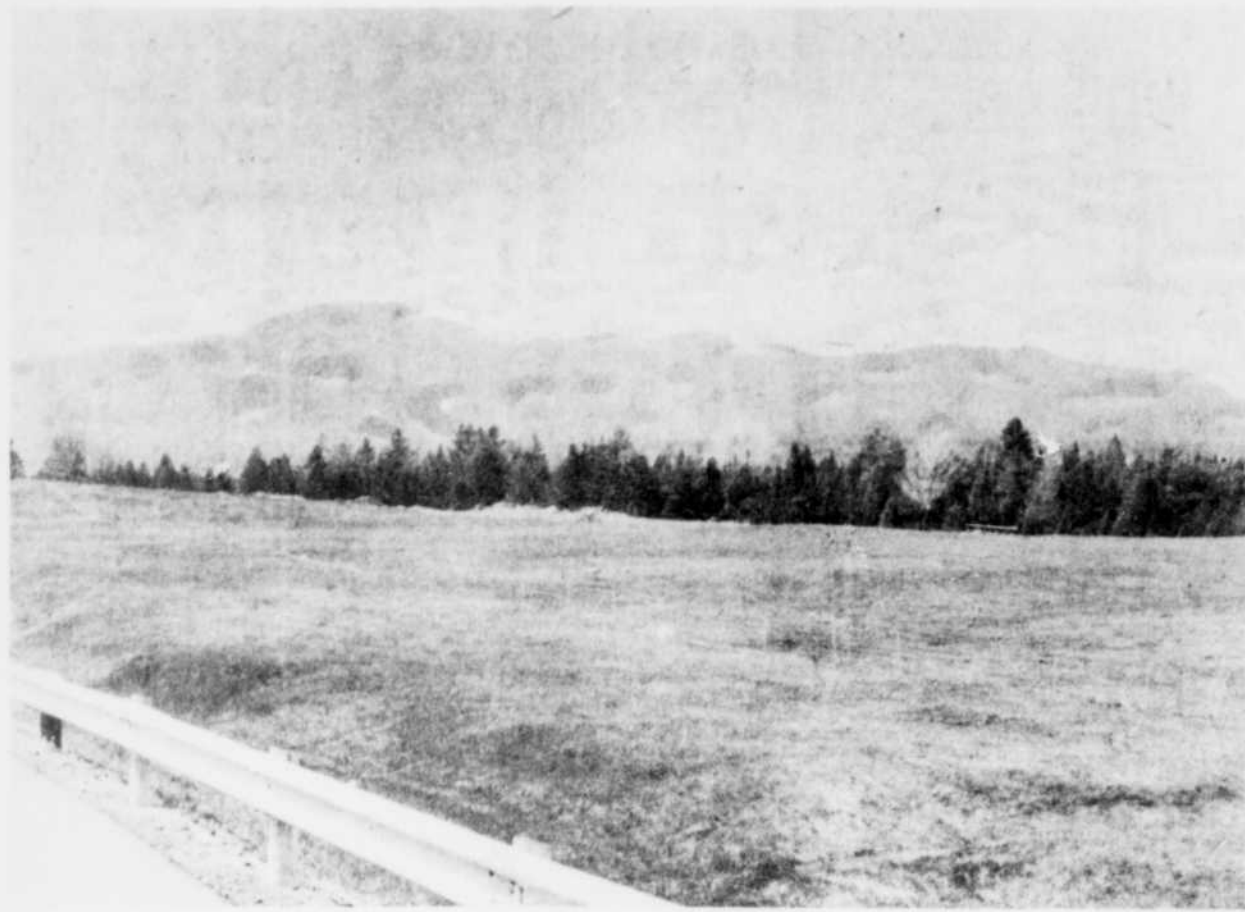
Un porte-parole syndical a révélé que des moyens de pression plus énergiques pourraient être pris si la ville refuse de démordre de ses positions.

**GAGNANTS DU 4e CONCOURS**  
**"Les 500 Noms"**  
de  
**la tribune**

<b>1er Prix:</b>	<b>\$500<sup>00</sup></b>	<b>Jean-Yves Guillemette</b> 2103, rue Denault, Sherbrooke
<b>2e Prix:</b>	<b>\$100<sup>00</sup></b>	<b>Dorilas Mathieu</b> R.R. 1 Ascot, Ascot-Corner
<b>3e Prix:</b>	<b>\$100<sup>00</sup></b>	<b>Yvan Jutras</b> 859, rue Chailfoux, Sherbrooke
<b>4e Prix:</b>	<b>\$100<sup>00</sup></b>	<b>Yvon Béliveau</b> 1149, rue Duplessis, Sherbrooke
<b>5e Prix:</b>	<b>\$100<sup>00</sup></b>	<b>Jean-Paul Gagnon</b> 41, 3e Ave, Windsor
<b>6e Prix:</b>	<b>\$100<sup>00</sup></b>	<b>Mme Raoul Fortier</b> 315, rue Breaud, Asbestos

**Merçi à tous les participants**

# Ski à Orford: du nouveau bientôt



(Photo La Tribune)

Selon les dirigeants de la Compagnie de gestion Orford, des investissements de plusieurs millions de dollars s'imposent pour accroître la

capacité d'accueil du centre de ski du mont Orford et pour en faire une station hivernale qui soit vraiment prestigieuse.

**SHERBROOKE** — Le dossier du centre de ski du mont Orford connaîtra un certain dénouement vendredi, alors que le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, doit donner une conférence de presse à Sherbrooke pour annoncer la nouvelle politique du ski.

En préparation depuis plusieurs mois au cabinet du ministre, cette politique renferme tous les éléments permettant d'apporter une aide financière aux stations de ski identifiées comme majeures, dont celui d'Orford.

Grâce à cette politique du ski, un domaine que le gouvernement québécois désire privilégier pour relancer les activités touristiques au Québec, des enveloppes d'argent seront accessibles pour des aménagements du genre de ceux que la Compagnie de gestion Orford désire

réaliser. L'an dernier, ce groupe avait déposé un plan d'expansion prévoyant des investissements de quelque 26 millions \$ étalés sur trois ans.

On parlait alors du début des travaux pour la présente année, ce qui semble maintenant exclu, et il était question de l'installation de canons à neige, d'éclairage pour la pratique du ski en soirée, de pistes additionnelles, de nouvelles remontées mécaniques et de services d'accueil et de restauration, notamment.

On saura, lors de la conférence de presse, quel montant le Québec est prêt à débiter pour l'ensemble des centres de ski du Québec et en particulier pour celui d'Orford. Il se peut que la politique de ski entraîne le versement de subventions de plusieurs millions.

Une autre grande question qui se pose à ce moment-ci, alors que Québec s'appête à aller de l'avant, c'est l'état des négociations avec Ottawa dans le domaine du ski. Il apparaissait toujours hier que si des échanges qualifiés de cordiaux ont eu lieu entre fonctionnaires, l'entente n'est pas encore signée. Et dans le cas du fédéral, on parle de quelques dizaines de millions d'aide à l'industrie des centres de ski.

## La députation fédérale appelée à l'aide

**ORFORD** — De nouveaux télégrammes réclamant une action urgente en vue de la réalisation des travaux d'aménagement au centre de ski Orford, afin d'en augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer les services, ont été expédiés hier aux ministres fédéraux Marc Lalonde et Donald Johnston, respectivement responsables des Finances et du Développement économique.

Maintenant que le comité pour l'expansion de la station de ski du mont Orford, qui se compose de MM Jean Dion, maire d'Orford, Antonio Lacasse, maire de Magog, et Camille Garant, secrétaire de

l'Association touristique de l'Estrie, a acquis l'assurance que le gouvernement du Québec est prêt à bouger, la pression se porte du côté du gouvernement fédéral.

On fait valoir qu'il faut à tout prix, d'ici les prochains jours, savoir à quoi s'en tenir, sinon les investissements qu'on désire faire ne pourront pas se concrétiser pour l'hiver 1984-85, mais seulement l'année suivante. Il faut en effet calculer plusieurs mois entre la date d'une réponse des autorités gouvernementales, la préparation finale des plans et la livraison du matériel nécessaire pour les tra-

voux. On parle ici d'au moins six mois comme délai, ce qui ne tient pas compte des travaux d'aménagement proprement dits.

La situation actuelle n'a rien de bon, fait-on valoir, car elle place dans une situation d'attente les investisseurs qui, de concert avec l'expansion du centre de ski, entendent réaliser d'importants projets, reliés aux secteurs de l'hébergement et de l'hôtellerie.

Pour le comité donc, on est de plus en plus convaincu que le gouvernement fédéral ne peut plus retarder l'annonce de sa décision: "Il faut le plus tôt possible que les gens sachent à quoi s'attendre."

## Unanimité appréciée

**STOKE (LS)** — L'Association des propriétaires pour la protection du lac de Stoke était heureuse d'apprendre, lors d'une récente assemblée du conseil municipal, que les résidents du village s'étaient mis d'accord afin que des experts étudient les possibilités de réaménager les installations d'égouts de cette petite municipalité.

M. Jean-Claude Thibault, porte-parole de l'organisme, félicite les villageois pour cette initiative. Selon lui, la réponse des propriétaires apparaît des plus satisfaisantes. Le programme de dépollution des lacs attendait du conseil qu'il adopte une résolution à l'effet que l'inspecteur municipal puisse bénéficier du programme d'aide aux inspecteurs municipaux. "Devant une municipalité collaborative, le ministère de l'Environnement n'exige généralement pas de délai", d'ajouter M. Thibault. Le conseil de la municipalité et les résidents entendent bien travailler de concert dans cette cause.

La firme Antil s'est vu attribuer le contrat de renovations des égouts pluviaux ainsi que la refecton des trottoirs. La municipalité pourra de plus profiter d'une subvention du ministère des Transports pour mener à bien les travaux.

Le maire, M. J.-Fernand Morin, énumère les travaux déjà complétés dans le cadre de ce programme dont le système d'épuration du centre civique et du bureau de la municipalité situés au coeur même du village. "Du côté des égouts pluviaux, le quart de la municipalité est épurée. D'ici à un an, un an et demi, les travaux devraient être terminés", conclure M. Morin.

## Hommage à la petite et moyenne entreprise

**LAC-MÉGANTIC** — La semaine de la petite et de la moyenne entreprise aura lieu du 24 au 30 octobre.

Afin de souligner cet événement, le commissariat industriel régional, de concert avec la Banque fédérale de développement et la Chambre de commerce de Lac-Mégantic, organise un souper-conférence, qui aura lieu le mardi, 25 octobre, à 18 h. 30, au club de golf de Lac-Mégantic.

Le conférencier invité, pour la circonstance, sera M. Marcel Riendeau, de Trans-Audio, une compagnie de Sherbrooke qui s'est taillé une place de mention, dans le domaine de l'innovation.

**Malgré la récession économique d'aujourd'hui,**

# L'ÉPICERIE-BOUCHERIE DESMARAIS

**WEEDON INC. WEEDON**

**CONNAIT UN ESSOR DYNAMIQUE!**

Patrice Desmarais a su regrouper un personnel connaissant les besoins de sa clientèle, qui sait personnaliser ses services dans le domaine des viandes, des fruits et légumes, l'épicerie et dans les agencements. La motivation est certainement le moteur principal de cette entreprise.

Selon Patrice Desmarais un nouvel abattoir s'ajoutera et par le fait même cette nouvelle expansion devint réalité. Cet abattoir est situé au 480, 2e Avenue et l'on y abat boeufs, porcs, veaux. Notre boeuf est de 1ère qualité, coupé et emballé devant vous à votre satisfaction, pour votre congélateur. Chez Pat Desmarais, vous bénéficiez d'un service d'experts depuis 15 ans.

Il est aussi juste de remercier nos fournisseurs et notre clientèle à titre de participants à notre essor. Leur confiance et leur présence ont permis cette croissance de notre commerce.

Patrice Desmarais a le désir de réussir et c'est avec vous qu'il attendra cet objectif.

**Pour plus de renseignements concernant les viandes, communiquez avec nous:**

**877-2630**  
**877-3232**

**SPECIALS A L'ABATTOIR**

<b>DEMI LARD</b> (coupé enveloppé) lb	<b>99¢</b>
<b>CREME GLACEE REGAL</b> 2 litres	<b>239</b>
<b>1/2 BOEUF</b> Bouillon local	<b>139</b> lb
<b>JUS D'ORANGE</b> LIBBYS 19 oz	<b>2 pour 99¢</b>
<b>BOEUF HACHE</b> ORDINAIRE	<b>159</b> lb
<b>CROUSTILLES</b> YUM YUM 400 gr	<b>179</b>
<b>POMMES</b> McINTOSH Produit du Québec 3 lb	<b>99¢</b>
<b>1/2 TAURE</b> locale	<b>127</b> lb
<b>JUS D'ANANAS</b> DEL MONTE 19 oz	<b>2 pour 99¢</b>
<b>T-BONE</b>	<b>199</b> lb
<b>SEVEN-UP</b> Bouteilles de 26 oz	<b>299</b> (6)

<p><i>Bon succès!</i></p> <p><b>BOULANGERIE ROUSSIN LTEE</b></p> <p>Spécialités: pain et beignes</p> <p>219, boul. Caouette, Thetford Mines, 338-4508</p>	<p><b>JEAN-CLAUDE SAVAGE</b></p> <p>Soudure générale</p> <p>3016, Chemin Fontainebleau, Weedon, 817-3016</p>	<p><i>Bon succès!</i></p> <p><b>LES FRUITS ET LEGUMES "PLUS" INC.</b></p> <p>Grossiste</p> <p>522, St-Alphonse est, Thetford Mines, 338-3545</p>	<p><b>JOUBERT &amp; FILS LTEE</b></p> <p>Grossiste en alimentation</p> <p>286, Route Grande Ligne, Victoriaville, C.P. 647, 758-6495</p> <p>1-800-567-5205 de l'extérieur.</p>
<p><b>SERVICE CLICHE INC.</b></p> <p>Spécialités: freins, silencieux</p> <p>Achat, vente d'autos neuves et usagées</p> <p>283, 2e Avenue, Weedon, 877-2073</p>	<p><i>Félicitations!</i></p> <p><b>BILCO</b></p> <p>BUANDERIE INDUSTRIELLE LTEE</p> <p>Service complet de location de linge pour hôtel, restaurant, épicerie, garage.</p> <p>192, rue St-Joseph — Black Lake — 423-5360</p>	<p><i>Sincères félicitations!</i></p> <p><b>REGINALD DUMAS</b></p> <p>CAMIONNEUR</p> <p>409, 2e AVENUE — WEEDON — 877-2114</p>	<p><b>A. COUTURE</b></p> <p>Achat et vente de foin et paille</p> <p>R.R. 112, East Angus, Qué., (819) 832-3330</p>
<p><b>db DISTRIBUTION BOUTIN INC.</b></p> <p>JULES BOUTIN, prés.</p> <p>Tél.: 819 864-4215 — 864-4216</p> <p>MARGARINE BOUTIN — PIZZA — SOUS-MARIN</p> <p>FROMAGE A PIZZA — FROMAGE CANADIEN KINGSEY</p> <p>FROMAGES IMPORTES — SOUPE KNORR-SWISS</p> <p>DEGUSTATIONS — MELANGE A SOUPE JULIENNE</p> <p>511 ST-ROCH N. C.P. 459 ROCK FOREST, QUE. JOB 2JO</p>	<p><b>DUCLOS &amp; VAILLANCOURT INC.</b></p> <p>Analyses et gestion de portefeuilles d'assurance générales et vie.</p> <p>Nous avons un programme d'assurance pour les abattoirs.</p> <p>Sherbrooke, 29, rue King est, J1T 1A2 — Tél. 566-2333</p> <p>Asbestos, 559, 1ère Avenue, Suite 201, J1T 4K4 — Tél. 879-6666</p> <p>(Ligne Directe Asbestos pour Région (819) 1 (800) 567-6102)</p> <p>Windsor, 184 nord, rue Principale, J1S 2E3 — Tél. 845-7822</p>	<p><b>REFRIGERATION TR</b></p> <p>Raymond Grégoire</p> <p>Bur.: (418) 529-9631</p> <p>Rés.: (418) 623-4514</p> <p>350, 3e RUE, QUEBEC, G1L 2T1</p> <p>C.P. 314, LIMOULOU, QUEBEC G1L 4V8</p> <p>EQUIPEMENT COMPLET DE BOUCHERIE</p> <p>D'ÉPICERIE ET DE SUPERMARCHÉ</p> <p>REFRIGERATION COMMERCIALE</p> <p>SERVICE JOUR ET NUIT</p>	<p><b>OSCAR PAGE &amp; FILS INC. BMR</b></p> <p>Bois et matériaux de construction</p> <p>82 Gosselin, East Angus, 832-4944</p>
<p><b>RAYMOND BOUTIN,</b> Directeur général</p> <p>Rés.: (819) 567-9135</p>	<p><i>Félicitations!</i></p> <p><b>Les Bétons L. BAROLET Inc.</b></p> <p>Fondations, déménagement de maison, isolation uréthane, cellulose, vente et pose de tourbe.</p> <p>Rénovations de tous genres.</p> <p>Spécialité: Béton préparé et Fondations</p> <p>Nous ne sommes jamais trop loin pour vous servir.</p> <p>291 — 1ère AVENUE — WEEDON — 877-2378</p>	<p><i>Compliments de</i></p> <p><b>GEORGE POULIN TERRASSEMENT</b></p> <p>Rang 9, St-Gérard, 877-3461</p>	<p>Nous achetons les animaux morts ou malades</p> <p>Ainsi que les OS et GRAS de boucherie</p> <p><b>RECUPERATION STE-SABINE LTEE</b></p> <p>175 RANG DE LA GARE, STE-SABINE JOJ 2B0 (514) 293-5007</p> <p>Nous acceptons les frais d'appel</p> <p>SERVICE RAPIDE</p>
<p><b>THETFORD-MINES</b></p> <p>257, RUE NOTRE-DAME SUD, G6G 5A9</p> <p>TÉL. (418) 335-9118</p>	<p><b>LAC MÉGANTIC</b></p> <p>4516, RUE LAVAL, G6B 1C5</p> <p>Tél. (819) 583-4030</p>	<p>Bur. (514) 323-0581 (Montréal)</p> <p>Rés. (819) 837-2547 (Waterloo)</p> <p>Téléfax: 1-800-361-1292</p> <p>Calendriers, articles publicitaires, cadeaux exclusifs, décalques, allumettes, stylos, porte-clefs, etc.</p> <p>9900, Des Rocaillots, Montréal nord, Qué. H1A 4E3</p> <p>C.P. 332, Waterville, Qué. JOB 3H0</p>	<p>Un produit des Bois-Francs, fait à Warwick!</p> <p><b>LES CROUSTILLES YUM YUM INC.</b></p> <p>POTATO CHIPS</p> <p>C.P. 550, Warwick,</p>
<p><b>AUBERT &amp; AUBERT</b></p> <p>NOTAIRES</p> <p>Conseillers juridiques</p> <p>Me Louise Aubert</p> <p>Me Jeannot Aubert</p> <p>132, Principale, Ham-nord, (819) 344-2011</p> <p>299, 6e Avenue, Weedon, (819) 877-3233</p> <p>212, St-Joseph, Disraeli, Edifice fédéral des postes, (418) 449-2955</p>	<p><i>Bon succès!</i></p> <p><b>COOPERATIVE AGRICOLE DE WEEDON</b></p> <p>Moulée — Matériaux de construction — Quincaillerie — Fermes de toit, portes et châssis.</p> <p>260, 7e Avenue, Weedon</p> <p>Bur.: 877-2733</p>		<p><b>CO-OP</b></p>

Légitime "Lady of the lake"

# Retour du bateau à aubes du lac Memphrémagog?

**MAGOG (GP)** — Le légendaire "Lady of the lake", vapeur muni de roues à aubes qui relia de 1867 à 1917 les villes de Magog et de Newport (Vermont), pourrait bien revivre à l'occasion du centenaire de Magog en 1988.

C'est du moins le projet que caresse un groupe d'hommes d'affaires ayant à sa tête M. Jacques Boisvert, président de la Société historique du lac Memphrémagog. Ce dernier a confié à La Tribune que l'original du "Lady of the lake" avait coûté près de 100.000\$ à l'époque à ses armateurs, et que sa réplique, devrait entraîner des frais de 2,5 millions de \$.

"Il est évident qu'une telle dépense ne peut être envisagée que si tous les niveaux de gouvernement participent par le biais de subventions", a confié M. Boisvert qui pense à une collaboration internationale, du moins entre les Etats-Unis et le Canada.

"Nous chercherons l'appui du gouvernement du Québec, de celui du Canada, et nous solliciterons aussi le Vermont et Washington", déclare M. Boisvert qui ajoute: "Avec des capitaux privés, ces subventions devraient nous permettre de faire revivre ce merveilleux bateau qui donnera à beaucoup de gens la nostalgie des années de grande splendeur qu'a connu le lac

Memphrémagog et ses deux métropoles".

L'original du Lady of the lake, était un vapeur à aubes dont la chaudière était chauffée au bois; il assurait deux liaisons quotidiennes entre Magog et Newport en deux heures et 45 minutes si l'on compte les quatre arrêts qu'il effectuait en chemin.

Quant à sa réplique moderne, elle pourrait mesurer 150 pieds de long et transporter jusqu'à 1.000 passagers; elle serait construite selon les règles modernes de la navigation internationale mais sur le modèle de son illustre prédécesseur; il s'agirait donc d'un vapeur mû par des roues à aubes, mais dont la chaudière serait cette fois chauffée au diesel étant donné le prix actuel du bois!

Le bateau ne suivrait pas non plus le trajet effectué jadis par son ancêtre puisque le premier navire répondait aux besoins économiques de son époque en ne transportant pas que des passagers.

"En plus de rétablir la circulation lacustre entre les deux villes de Magog et Newport, notre ambi-

tion est de donner à la région une attraction touristique unique, pittoresque et utile" précise M. Boisvert, qui est assisté dans sa tâche de préparation du projet par un comité provisoire.



Jacques Boisvert

C'est ainsi que l'itinéraire du vapeur pourrait prévoir une halte à l'abbaye St-Benoit, ou en des endroits historiques des rives du grand lac, ou tout simplement of-

frir une croisière originale aux visiteurs.

"Nous ne prétendons pas que le nouveau bateau pourra remplir le même rôle social que le premier Lady of the lake" déclare M. Boisvert, qui accomplit depuis quelques années des recherches très complètes sur l'histoire du lac Memphrémagog, tant sous ses eaux que sur ses rives, "mais l'impact touristique du nouveau bateau et l'intérêt qu'il pourrait susciter pour l'histoire, comme toute assez récente de notre région, ne sont pas à démontrer" ajoute-t-il.

A-t-on déjà pensé à un nom pour le navire? Oui, la Dame du lac si l'on tient à la franciser sur le Lady of the lake II pour rendre hommage aux premiers colons anglophones des rives du lac et aux voisins du sud: "Mais quand il ne nous restera que le nom du bateau à choisir, cela vaudra dire que le principal aura été fait" s'exclame M. Boisvert!

En attendant, les premières démarches effectuées auprès du ministère des Transports pour vérifier la viabilité techniques du projet se sont montrées favorables; d'autres démarches sont maintenant entreprises auprès des députés fédéral et provincial ainsi qu'avec les autorités de la ville de Newport.

## Projet d'usine de silicate de calcium

### La population d'Asbestos pourrait protester contre le retard du fédéral

**ASBESTOS** — La population d'Asbestos pourrait être appelée bientôt à manifester son désaccord devant le retard que met le gouvernement fédéral à répondre à la demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité, en rapport avec l'usine de silicate de calcium.

Mais depuis plus de trois mois que la demande d'une subvention de 15.000 \$ a été placée auprès du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce (division de l'expansion économique régionale) pour entreprendre cette démarche, on parle maintenant de blocage. "Il semble qu'un fonctionnaire bloque le projet pour des raisons que nous ignorons", a indiqué le maire, M. Roch Fréchette.



Roch Fréchette

Quant à l'instigateur de l'idée, M. Raymond Chainey, il déplore le fait que le ministère fédéral concerne, qui devait lui faire parvenir une lettre d'explication au plus tard vendredi dernier n'avait pas encore donné signe de vie, hier (lundi). M. Chainey a dit tout ignorer de ce que pourrait contenir cette lettre.

#### Pression politique

A tout événement, le maire Roch Fréchette trouve la situation inadmissible. "C'est évident que si cela retarde indûment et qu'on désire bloquer le projet pour le simple plaisir de le faire, alors nous sommes prêts, du côté de la ville, à pousser bien fort. Il va sans doute falloir mettre de la pression politique. Nous ne pourrions tout de même pas rester indifférents. Et on peut dire que nous avons le député Alain Tardif de notre côté, car il a donné publiquement son appui inconditionnel au projet lors de la conférence de presse de l'été dernier", a noté M. Fréchette.

Du côté d'Ottawa, aucun commentaire n'a pu être obtenu hier, le député fédéral de Richmond, M. Alain Tardif, n'ayant pas retourné en fin de journée l'appel logé plus tôt à son bureau.

On fait ici référence au projet lancé par l'industriel M. Raymond Chainey et qui, en peu de temps, a vu quelque 275 souscripteurs issus du milieu d'Asbestos avancer plus de 312.000 \$ pour contribuer à son financement.

Déjà, au début de l'été, une étude de marché avait été complétée afin de connaître les chances de succès d'une telle entreprise spécialisée dans la transformation de silicate de calcium. Les résultats de cet exercice avaient été très encourageants et l'on devait approfondir avec une étude de faisabilité.

## Démission du chef du Syndicat de l'amiante

**ASBESTOS** — Quelques jours à peine après avoir été élu à la direction du Syndicat national de l'amiante, M. Jocelyn Lavoie se voit obligé d'abandonner ses fonctions, du moins temporairement.

M. Lavoie, un travailleur cumu-

lant près de 15 ans d'ancienneté à la compagnie Johns-Manville d'Asbestos, avait été élu vendredi à la tête du syndicat, défaisant le président sortant et de nouveau candidat, M. Denis Provencher. Mais hier, il a remis le pouvoir à un des

présidents des six sections du syndicat, M. John Gagnon.

La raison est bien simple, c'est que M. Lavoie a été choisi pour occuper le poste de conseiller technique à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), à Sherbrooke. Il est appelé à remplacer M. Jean-Jacques Lafontaine, promu à la formation au sein de la centrale.

L'engagement de M. Lavoie a été confirmé avant l'élection de vendredi, mais après la journée de mise en nomination du mardi précédent.

Et comme il n'a pas remis sa dé-

mission, la constitution du syndicat prévoit dans un tel cas que le président peut demander à un adjoint d'assumer la présidence par intérim. M. Lavoie a donc demandé à M. Gagnon de lui succéder. Il fera savoir dans deux semaines s'il demeure à la centrale ou s'il reprend ses fonctions de président. Sinon, une autre élection devra être déclenchée.

Signalons aussi que lors de l'élection de vendredi au sein du syndicat, le poste d'hygiéniste syndical était également ouvert. M. Fernand Corriveau a été réélu pour un autre mandat.

## Dix jours de plus à Manville pour présenter un plan de réorganisation

**NEW YORK (PC)** — Un juge de la Cour des faillites a reconnu, lundi, que la société Manville avait fait des progrès importants dans ses négociations avec ses créanciers et il lui a accordé 10 jours additionnels pour présenter un plan de réorganisation.

Si ce plan est accepté, il sanctionnera la vente de la filiale canadienne Johns-Manville et de la mine Jeffrey, au Québec, la plus grande mine d'amiante au monde. L'Agence canadienne de surveillance des investissements étrangers (FIRA) et le ministère québécois de l'Énergie et des Mines scrutent actuellement cette vente, effectuée le 16 septembre.

En août 1982, la société Manville, basée à Denver au Colorado, a demandé la protection du tribunal, parce qu'elle faisait l'objet de pour-

suites de plus de 2 milliards \$ de la part de victimes de l'amiantose.

Depuis ce temps, la compagnie cherche à se départir de ses intérêts dans l'amiante. La vente de la mine Jeffrey ne peut être complétée que si le plan de réorganisation est approuvé par le tribunal.

La compagnie n'a rien rendu public au sujet de ses intentions. Selon des informations, cependant, la section de l'amiante recevrait environ 600 millions \$ des compagnies d'assurances pour régler les causes des victimes de l'amiantose.

Ce montant, par ailleurs, serait jugé nettement insuffisant par les victimes. Pour ce qui est des créanciers, ils recevraient, eux, 100 pour cent de ce qui leur est dû.

La société Manville possède des usines en Alberta et en Ontario, en plus du Québec.

## Nouveaux élus au conseil du CLSC Windsor-Richmond

par Luc Cloutier

**RICHMOND** — Deux nouveaux membres viennent de prendre place sur le conseil d'administration du CLSC Windsor-Richmond. Il s'agit de Mme Ginette Villiard et de M. Hubert Paradis.

Ces deux élus seront pour les prochaines années les représentants de la population auprès de l'institution. Ces élections, se déroulaient la semaine dernière, dans quatre des agglomérations desservies par

le CLSC soit: Windsor, Richmond, Bromptonville et Valcourt.

Fait à noter, lors de ce scrutin une seule personne s'est prévaluée de son droit de vote à Windsor, il a donc été facile de constater que se sont les candidatures de Villiard et de Paradis qui furent appuyées.

A Valcourt toutefois, l'heure d'annonce des résultats a dû être retardée à cause du trop grand nombre de voteurs.

# PAS DE NEIGE? RIEN À PAYER!

<p>Achetez des pneus radiaux Snow Biter ou des pneus radiaux ceinturés d'acier 721 Metrix toutes saisons de Firestone entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1983 et si les chutes de neige entre le 1<sup>er</sup> juin 1983 et le 31 mai 1984 sont inférieures à la moyenne, nous vous rembourserons tout ou une partie de votre prix d'achat!</p> <p>Finies les incertitudes... des pneus à neige ou pas. Pour plus de renseignements sur cette offre "Pas de neige? Rien à payer!", consultez ce tableau pratique. Ou encore, rendez-vous à votre magasin Firestone ou chez un marchand participant pour tous les détails de cette offre exceptionnelle!</p>	<p>Vous gardez les pneus et vous recevez:</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>de la moyenne des chutes de neige annuelles</td> <td><b>20%</b></td> <td>un remboursement de</td> <td><b>100%</b></td> </tr> <tr> <td>de la moyenne des chutes de neige annuelles</td> <td><b>30%</b></td> <td>un remboursement de</td> <td><b>75%</b></td> </tr> <tr> <td>de la moyenne des chutes de neige annuelles</td> <td><b>40%</b></td> <td>un remboursement de</td> <td><b>50%</b></td> </tr> </table>	de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>20%</b>	un remboursement de	<b>100%</b>	de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>30%</b>	un remboursement de	<b>75%</b>	de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>40%</b>	un remboursement de	<b>50%</b>
de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>20%</b>	un remboursement de	<b>100%</b>										
de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>30%</b>	un remboursement de	<b>75%</b>										
de la moyenne des chutes de neige annuelles	<b>40%</b>	un remboursement de	<b>50%</b>										

\*Les statistiques sur les chutes de neige et leur définition seront celles fournies par Environnement Canada. La moyenne des chutes de neige annuelles sera celle fournie par Environnement Canada pour la période de 10 ans se terminant le 31 mai 1983. L'établissement d'un remboursement complet ou partiel sera basé sur les statistiques de chutes de neige d'une station météorologique prédéterminée. La station météorologique s'appliquant à votre achat de pneus Firestone et les conditions de remboursement seront affichées à votre magasin Firestone ou chez votre marchand Firestone participant.

### JUSQU'À 20% DE RABAIS SUR LES PNEUS RADIAUX SNOW BITER

En plus de notre offre "Pas de neige? Rien à payer!", vous pouvez économiser jusqu'à 20% de nos prix courants de l'an dernier sur certaines dimensions de pneus radiaux Snow Biter. Voici quelques exemples populaires:

Radial Town & Country Flanc blanc P155/80R13	<b>58<sup>95</sup></b>	Radial Town & Country Flanc blanc P185/80R13	<b>72<sup>95</sup></b>	Radial Town & Country Flanc blanc P195/75R14	<b>84<sup>95</sup></b>	Radial Town & Country Flanc blanc P215/75R15	<b>99<sup>95</sup></b>
--	------------------------	--	------------------------	--	------------------------	--	------------------------

### AUBAINES D'ENTRETIEN DE L'AUTO

Contactez votre magasin Firestone ou un marchand Firestone participant pour plus de renseignements.

Réglage du train avant La plupart des voitures. Garantie de 120 jours/6400 km.	<b>15<sup>95</sup></b>	Huile, graissage et filtre La plupart des voitures et camionnettes.	<b>14<sup>95</sup></b>	Freins à disque du train avant La plupart des voitures. Garantie au prorata de 48.000 km.	<b>79<sup>95</sup></b>
Silencieux La plupart des voitures nord-américaines.	<b>21<sup>95</sup></b>	Batterie "Longlife" 36 Garantie de 3 ans/ Demandez les détails. Économisez 8\$. Exemple groupe 22-REGULIER 81,95	<b>45<sup>95</sup></b>	Mise au point électronique La plupart des véhicules. Garantie de 120 jours ou 6400 km.	<b>49<sup>95</sup> 54<sup>95</sup> 59<sup>95</sup> 64<sup>95</sup></b>

# C'est Firestone qu'il vous faut.

Le centre canadien pour l'entretien de la voiture

**MAGASIN FIRESTONE** Marque de commerce déposée — Firestone Canada inc. usager inscrit.

**2300, rue King ouest SHERBROOKE, 563-3552**

Maintenant propriété de Firestone Canada Inc. et géré par Firestone Canada Inc.

## COURS D'ANGLAIS POUR ADULTES

### CONVERSATION

### COURS INTENSIFS

5 avant-midi par semaine, de 9 h à 12 h

**DEBUT:** Le lundi 7 novembre 1983  
**DURÉE:** 90 heures (6 semaines, à raison de 15h/semaine)  
**ENDROIT:** Ecole Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke  
**FRAIS:** 75,00\$

---

**INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT**

**ENDROIT:** Ecole Montcalm, 2050 boul. Portland, Sherbrooke  
**DATE:** Le lundi 24 octobre et le mardi 25 octobre 1983  
**HEURE:** 19 h précises

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: 95479x

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN TOWNSHIPS**  
257, Queen, Lennoxville, Qué.  
(819) 569-9468

Projet d'interdiction de l'amiante aux USA

# Une catastrophe pour la région

**THETFORD-MINES (PS)** - Le bannissement de l'amiante aux Etats-Unis constituerait une catastrophe pour la région de Thetford-Mines.

Voilà le commentaire général émis à La Tribune par différents intervenants du milieu qui sont visiblement affectés par la nouvelle annonce de l'intention de l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (EPA) de proposer l'interdiction de matériaux de construction contenant de l'amiante. Surtout que le Québec écoule 30 pour cent de son amiante sur le marché américain.

Le maire Maurice Côté de Thetford-Mines espère que les Etats-Unis ne concrétiseront pas cette intention car, dit-il, "ce serait désastreux pour la région." Il se dit disposé à étudier rapidement la situation afin de trouver des moyens efficaces pour contrer la publicité anti-amiante. "Si ça continue, on va nous détruire complètement."

M. Côté craint également que cette intention américaine soit suivie par d'autres pays.

A cet effet, M. Côté rejoint la préoccupation du président de la compagnie Lac d'Amiante du Québec Ltée, Me Jean Dupéré. "Les actions des Etats-Unis sont souvent imitées et il y a danger que d'autres pays en fassent autant."

Me Dupéré ne cache pas le fait que l'intention américaine soit très préoccupante. "Nous ne pouvons demeurer insensible devant toute déclaration, critique ou attaque contre l'amiante." Précisant que des démarches et pressions ont déjà été amorcées autant aux Etats-Unis qu'en Europe par l'Association des mines d'amiante du Québec de concert avec les gouvernements fédéral et du Québec, le président de la LAQ affirme néanmoins qu'il est actuellement difficile de faire le maximum de représentations du fait que les Etats-Unis n'ont pas encore fait connaître précisément leur intention. "Pré-

sement, il s'agit strictement d'une déclaration d'un fonctionnaire de l'EPA mais il faut la prendre au sérieux." Me Dupéré se dit également étonné de la volte-face de l'EPA qui, il y a deux ou trois ans, avait déclaré que l'utilisation de l'amiante-ciment pour les tuyaux était sécuritaire.

Pour sa part, le député de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, qualifie d'inconcevable cette intention de rejeter l'amiante "pour toutes sortes de niaiseries. J'ai 58 ans, j'ai toujours vécu près des mines et je ne suis pas plus amiantose pour cela."

M. Corriveau rappelle le programme mis de l'avant par le gouvernement d'Ottawa pour revaloriser l'amiante. Il entend donc s'informer auprès de ces membres pour connaître les actions possibles à faire afin de contrer cette intention américaine. "Nous ne sommes toujours pas pour leur déclarer la guerre parce qu'ils ont décidé de bannir l'amiante." Ce dernier soutient que la situation actuelle est la triste conséquence des nombreuses critiques formulées au cours des dernières années sur l'amiante.

Le président du syndicat des Métallistes de la LAQ, M. Benoit Poulin, prédit d'autres fermetures si cette proposition se concrétise. Il précise que les Métallurgistes Unis d'Amérique ont déjà amorcé des pressions aux Etats-Unis pour rétablir la situation, notamment au niveau des syndicats affiliés, particulièrement dans le domaine de l'automobile. Il rappelle aussi l'intention des Métallistes d'intervenir au prochain congrès de la Fraternité internationale des ouvriers en métallurgie (FIOM) qui se déroulera à Genève. Les Métallistes veulent proposer une résolution favorisant une

réglementation plus sévère de l'amiante pour éliminer le plus possible le niveau d'empoisonnement mais non pas son bannissement total.

Quant au président du syndicat CSN de la Société Asbestos Ltée, M. Clément Bélanger, il dit comprendre difficilement l'attitude

américaine qui, d'une part, songe à bannir l'amiante alors que, d'autre part, elle remet la MIUF sur le marché. Conscient que cette éventuelle décision entraînerait des conséquences fâcheuses pour la région, M. Bélanger ne sait pas trop comment réagir si ce n'est se poser de

sérieuses questions sur le sérieux de leur décision. Selon lui, il ne s'agit que d'une vulgaire question d'argent du fait que certains industriels font beaucoup de pression pour stimuler la vente de leurs substituts. Or, dit-il, il est sûrement plus facile de contrôler un

produit connu comme l'amiante plutôt que d'attendre les retombées négatives de substituts. Ce dernier précise que la CSN n'a établi aucun contact aux Etats-Unis, ce qui n'est cependant pas le cas en Europe où des pressions seront effectuées prochainement.



Maurice Côté



Léopold Corriveau



Jean Dupéré



Clément Bélanger

## Il faut lancer une grande campagne pour dire la vérité sur l'amiante

— Roch Fréchette

**ASBESTOS** — Le maire d'Asbestos estime que l'intention des Etats-Unis d'interdire l'utilisation de l'amiante sur son territoire doit servir de prétexte pour le lancement d'une "grande campagne d'information auprès des gens pour dire la vérité sur l'amiante".

"La décision des Etats-Unis de bannir éventuellement l'amiante est la suite malheureuse des événements que nous connaissons depuis quelques années. C'est la démagogie qui continue son oeuvre. Mais il faut réagir, lancer une contre-offensive à la base même pour informer les consommateurs et démontrer que l'amiante ne représen-

te pas de risque, ou alors qu'ils sont très minimes et bien identifiés, que c'est moins dangereux que tous les substituts qu'on tente de mettre sur le marché et dont on ne connaît pas les effets à long terme", a exprimé hier M. Roch Fréchette.

Celui-ci est conscient de l'ampleur du défi qu'il préconise. "Je sais bien, a-t-il dit, que ce ne serait pas facile. On a simplement à voir, comme le faisait remarquer le député Alain Tardif, que sur les 265 députés fédéraux, plus de 250 sont contre l'amiante et ne se gênent pas pour le dire. Car politiquement, c'est bon de parler contre l'amiante.

Aussi, je trouve que le député de Richmond fait des efforts très louables pour réhabiliter l'amiante.

Pour ma part, je lui lève mon champagne."

### Politique

Au Syndicat national de l'amiante, le secrétaire, M. Jean-Claude Simoneau, a fait de très brefs commentaires, hier, en soutenant que l'attitude des Etats-Unis dans le dossier est "essentiellement politique... c'est quelque chose que les Américains ont lancé parce que nous, du côté canadien, nous leur ti-

rons les oreilles avec les pluies acides. C'est une réaction politique de la part des Américains."

Le maire d'Asbestos n'ose pas croire à cette possibilité. "Il s'agit de deux problèmes bien distincts. Si c'est vrai que les Américains agissent ainsi pour nous pénaliser en raison des reproches que le gouvernement canadien leur adresse concernant les pluies acides, alors c'est un manque extrêmement grave de maturité... c'est complètement inadmissible que pour de la politique de ce genre on soit prêt à pénaliser des régions qui dépendent de l'amiante pour vivre", a-t-il émis finalement.

### A Richmond

## Motel industriel: c'est officiel

par Luc Cloutier

**RICHMOND** — C'est maintenant officiel, le Motel industriel de Richmond sera bel et bien construit. Depuis quelques jours, de nombreux efforts ont d'ailleurs été fait en ce sens.

Un conseil d'administration provisoire a récemment été élu afin de mener à bien cette tâche. C'est avec l'aide de représentants d'associations locales que des activités ont été organisées pour amasser les fonds nécessaires, afin d'atteindre l'objectif initial de 100 000 \$.

Le moral des troupes est présentement à un très haut niveau et les responsables du projet assurent maintenant la population que le Motel Industriel attendu sera érigé.

A 70% de l'objectif, le groupe est déjà en mesure de procéder aux travaux. Toutefois, afin de pouvoir

réduire l'hypothèque qui serait nécessaire si les travaux étaient déjà entrepris, le groupe DEPART, initiateur du projet, poursuit sa campagne de financement.

Dans les prochaines semaines, activités et démarches de financement seront multipliées.

Déjà, le groupe Lions de Richmond a fait sa part en organisant en fin de semaine, une activité dont les profits étaient remis au groupe. D'après Luc Vaillancourt, directeur du conseil d'administration provi-

soire chargé de la gérance du projet: "Les associations réalisent de plus en plus l'importance d'une telle initiative pour le développement de Richmond, qui, de toute façon, profitera à eux aussi". En fait, la participation du Club Lions dans cette entreprise démontre bien que toutes les associations ont un rôle à jouer dans ce projet. Comme le dit Jules Lachapelle il y a quelque temps. "Chacun doit prendre sa place, et manifester son intérêt fait à ce projet".

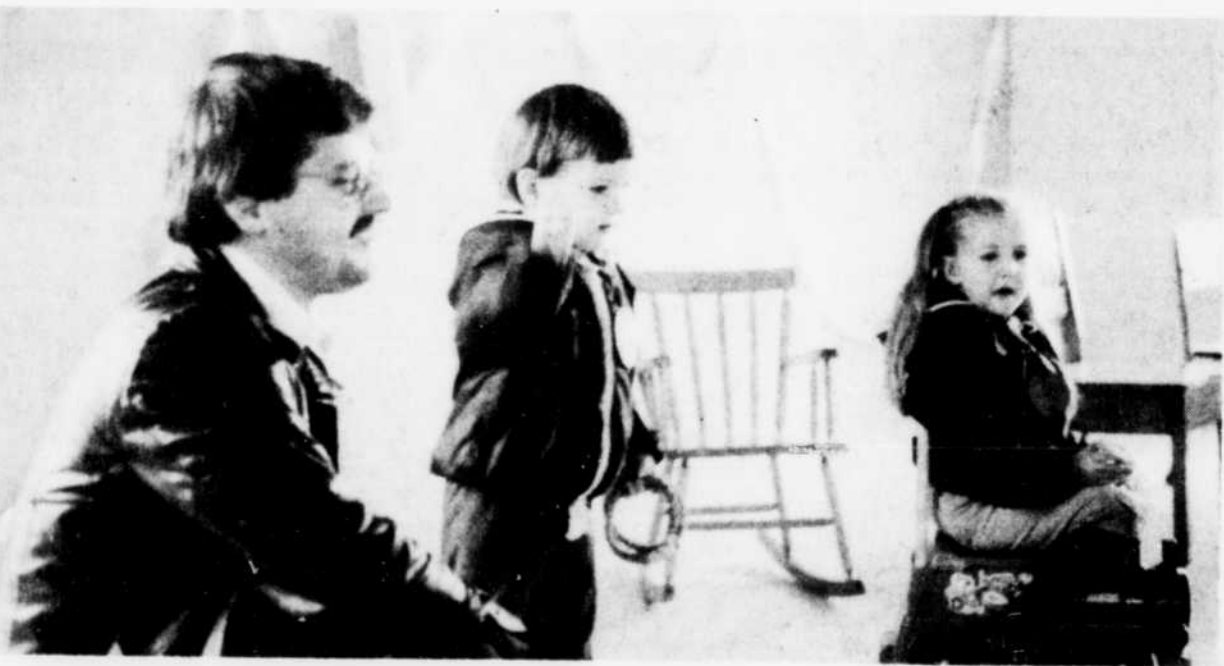
## Cookshire maintenant dotée d'une garderie

**COOKSHIRE (BC)** — L'atmosphère était à la fête dimanche à la garderie de Cookshire. En effet, celle-ci ouvrait ses portes pour la première fois. Plusieurs parents et enfants en ont profité pour visiter les lieux.

Située dans une superbe maison (que possédait anciennement le ministère des Transports), avec intérieur aux couleurs vives et joyeuses, la nouvelle garderie pourra accueillir 30 enfants par jour. Cependant, selon Mme Ginette Beaudoin, membre du c.a. provisoire, on parle d'un possible agrandissement de la garderie, ce qui pourrait permettre de recevoir les enfants de 18 mois et moins, ce groupe d'âge avait été laissé de côté étant donné le manque d'espace.

### Historique

Il y a un an, un groupe de person-



(Photo La Tribune par Benoit Couturier)

Plusieurs parents et enfants ont profité de l'ouverture officielle de la garderie de Cookshire pour visiter les lieux.

nes avaient effectué un sondage dans plusieurs municipalités afin de connaître l'opinion des citoyens au sujet d'un implantation d'une garderie à Cookshire. Après avoir reçu des réponses affirmatives, les initiateurs ont alors décidé de tout mettre en oeuvre pour réaliser leur rêve.

### Un rêve devenu réalité

Aujourd'hui, la garderie est de-

venue réalité, elle possède un conseil d'administration provisoire composé de Sylvie Lévesque, coordonnatrice du projet, Ginette Beaudoin, Guy Desjardins, Daniel Hains, Daniel Walsh, Christiane Côté et Andrée Charest; ainsi qu'un personnel composé de Ginette Dodier, coordonnatrice, Manon Demers, secrétaire administrative, Jacques Lemieux, cousinier, et des éducatrices Claire Miquelon-Boily, Pauline Grondin, Marie Audet et Nicole Laliberté.

### Canton de Stukely

**CANTON DE STUKELY-SUD (LSP)** — Mmes Diane Laporte et Yvette Mazerolle, respectivement responsable et co-responsable de la bibliothèque municipale ont démissionné de leur travail bénévole. Raison: manque de disponibilité. Elles recevront une lettre de remerciement de la municipalité pour leur travail dévoué.

M. Paul Couturier a démissionné de son poste d'échevin et le maire, M. Jacob a signalé son travail dévoué pour le bien public. M. Coutu-

rier a déclaré que "je démissionne pour cause de santé et je laisse la relève au plus jeune. J'ai 70 ans et je m'occupe également du Club de l'Age d'or; cumulé avec mes fonctions d'échevin cela m'impose trop de responsabilités."

La semaine du 23 au 29 octobre sera la semaine de la petite entreprise à Stukely-Sud.

L'échevin Mme Lavoie sera responsable et déléguée de la municipalité au festival du Lac Bowker.

## Municipalités en bref

### East-Angus

**EAST-ANGUS** - Certaines rumeurs voulaient que le conseiller Jean-Paul Lépine se présente à la mairie lors des prochaines élections. Mais M. Lépine a démenti cette rumeur, affirmant qu'il n'avait pas le temps nécessaire pour occuper le poste de maire. Par contre, il dit ne pas mettre l'idée complètement de côté pour plus tard. Mais pour le moment, son travail actuel l'occupe trop.

### Eastman

**EASTMAN (LSP)** — M. Paul Couturier a été réélu président du Club de l'Age d'Or. M. Raoul Morin a démissionné comme directeur pour raison de santé et est remplacé par M. André Rhéaume. Egalement, Mme Florette Couturier et Janine Simoneau et MM. Jérôme Monette et Raoul Leblanc ont été réélus à différentes fonctions.

Il y aura un souper le 22 octobre pour fêter le 50ème anniversaire du Club de l'Age d'Or d'Eastman-Stukely-Sud. Au menu: de la dinde. Suivra ensuite une soirée dansante avec orchestre. Tous les membres du club et la population des deux

municipalités sont invités à cette soirée qui aura lieu au sous-sol de l'église St-Edouard d'Eastman.

Le conseil municipal a pris la résolution d'autoriser M. Ginchereau, chef-pompier, à acheter deux projecteurs avec extension pour combattre les incendies dans la nuit.

Le conseil donnera à l'école Val-de-Grâce une contribution de 5 \$ par enfant domicilié à Eastman par des sorties de classe. Il y a 86 élèves dans la municipalité et le montant s'élève à 430 \$.

## Elections municipales

### East-Angus

#### • Rodrigue Blouin au siège 6

**EAST-ANGUS** — M. Rodrigue Blouin, conseiller municipal sortant de charge, au siège numéro 6, à East-Angus, vient d'annoncer qu'il sollicitera un nouveau mandat, lors des prochaines élections municipales.

"Ayant acquis de l'expérience, au cours de mon mandat au conseil municipal, dit-il, je suis prêt à accepter le poste que la population voudra bien m'accorder".

Administrateur de la Caisse populaire d'East-Angus, depuis 12 ans, M. Blouin a démissionné, afin

de pouvoir consacrer plus de temps aux affaires municipales. Consacré au comité de la rénovation des maisons, M. Blouin souligne qu'il voudrait bien pouvoir terminer les démarches entreprises auprès des députés provincial et fédéral, pour obtenir le feu vert, relativement à 315,000 \$ de demandes.

"Etant à la retraite, de dire le candidat, je peux facilement consacrer de 8 à 10 heures par jour au service de la population de ma ville".

### Rock-Forest

#### Léonard Gaudreau au siège 3

**ROCK-Forest** — M. Léonard Gaudreau a décidé de briguer de nouveau les suffrages lors de l'élection municipale à Rock-Forest, en soutenant qu'il possède les qualités de disponibilité, d'expérience et de sérieux et qu'il jouit de la confiance de la population.

Candidat au siège 3 (territoire à l'est de la rivière Magog et au nord du chemin St-Roch), M. Gaudreau a été élu la première fois en 1979.

Il y a un an, au plus fort des problèmes ayant secoué l'administration municipale de Rock-Forest, M. Gaudreau ne pensait pas solliciter un nouveau mandat. "Mais tout va

beaucoup mieux maintenant. La situation est stabilisée et la ville s'est enrichie de plusieurs services (complexe municipal, aréna, bibliothèque). Je désire que l'on continue de la même façon", a-t-il exprimé.

Plus spécifiquement, il considère que les réalisations futures dans son quartier devraient porter sur l'amélioration du parc Galt et de l'espace vert que l'on retrouve dans le développement Colombe. Mais il faut y aller prudemment, dit-il, afin de respecter un autre engagement qu'il considère essentiel, soit le maintien du taux de la taxe à son niveau le plus bas possible.

#### • Marcel Poulin au siège 5

**ROCK-Forest** — d'un tel groupe à Com-M. Marcel Poulin, qui fut en outre président de la Fête de pionniers, tenue dernièrement à Rock-Forest et s'est occupé du regroupement jeunesse, tout en venant en aide aux personnes âgées.

Refusant de faire des promesses électorales, le candidat dans la quartier Val-Boisé identifie cependant comme priorité dans ce secteur l'aménagement adéquat du parc Mi-Vallon. Aussi, s'il est élu, il entend travailler en équipe et mettre de l'avant des projets qui bénéficieront à l'ensemble de la population, comme la

réalisation de développements domiciliaires majeurs et la venue de commerces et industries.

### Démangeaison rectale vite soulagée

Substance exclusive qui soulage la douleur et aide à la cicatrisation.

Vous cherchez un remède efficace à la démangeaison rectale. Aux hémorroïdes irritantes? Voici une bonne nouvelle. Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale soulage rapidement la douleur et les démangeaisons rectales et réduit vraiment les hémorroïdes.

De plus, cette substance spéciale, Bio-Dyne, aide à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. Dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois. Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PREPARATION H

Réservez maintenant les services de

## MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

Spécialité: Tailles de haies de cèdres et coupes d'arbres

Équipement spécialisé Jour et soir: 565-0303

# Joyal à la défense de la loi 101

OTTAWA (PC) — La Charte de la langue française, adoptée par le gouvernement du Québec, a réussi à ralentir le pouvoir d'attraction en faveur de l'anglais mais on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'elle renverse la vapeur dans l'océan anglophone de l'Amérique du Nord.



Serge Joyal

Tel est l'avis exprimé, hier, par le secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, qui commentait l'étude du démographe Charles Castonguay, selon qui les politiques linguistiques du Québec n'y ont pas réussi à accroître le pouvoir d'attraction du français.

Le démographe constatait qu'en dépit des lois 22 et 101 adoptées par le gouvernement

du Québec dans les années 1970, l'érosion de la communauté francophone du Québec s'était maintenue jusqu'en 1981 et qu'elle encaissait toujours des pertes aux dépens de l'anglais.

Pour le ministre Joyal, la loi 101, bien qu'un moment controversée, est désormais très largement acceptée par les Québécois francophones et même par un groupe important d'anglophones qui comprennent que le Québec insiste pour que le français garde la priorité.

"Il n'est pas question de parler d'échec pour

la loi 101 qui a connu un succès relatif tout à fait prévisible", a dit M. Joyal, second politicien fédéral à faire, ces jours derniers, l'apologie de la loi du Québec.

Vendredi, devant un auditoire anglophone à London, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau avait lui aussi pris la défense de la charte linguistique du Québec. "Ce que le Québec a fait avec la loi 101 est d'essayer de rendre le Québec aussi francophone que possible, dans l'affichage, dans la fonction publique, dans des secteurs que la constitution ne

prévoit pas", a dit M. Trudeau.

"Sortez-vous de la tête que le Québec est unilingue. La Constitu-

tion y est respectée", a déclaré M. Trudeau à un étudiant ontarien qui lui demandait pourquoi le gouvernement

fédéral ne mettait pas autant de pressions sur Québec que sur le Manitoba pour appuyer le bilinguisme.

Hier, le ministre Joyal a clairement indiqué qu'Ottawa proposerait des amendements à la loi sur les

langues officielles à l'occasion du discours du Trône, au début de la prochaine session parlementaire.

## Commission parlementaire parodiée

MONTREAL (PC) — Il n'y a pas qu'à Québec que la Charte de la langue française sera étudiée en commission.

Pour donner la chance au peuple de donner son avis sur les modifications à apporter à la loi 101, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une commission populaire

qui siègera le lundi, 24 octobre, dans l'est de Montréal.

Farouchement opposés à tout adoucissement à la loi québécoise qui est, selon eux, la plus légitime et la plus nécessaire, les nationalistes montréalais veulent marquer par cette parodie des au-

diences publiques leur opposition aux desseins gouvernementaux de modifier certains articles de la Charte.

"Nous avons organisé ces audiences pour donner la parole à ceux qui ne peuvent pas payer le luxe de quitter leur foyer pour aller passer deux ou trois jours à Québec", a dit

en conférence de presse hier M. Paul Rochon, de la section Rosemont-Saint-Michel.

D'autres séances se tiendront ultérieurement si besoin est, jusqu'à épuisement des présentations. Un mémoire sera constitué à partir des témoignages et expédié au gouvernement.

## Coup d'oeil... sur le Québec

### □ Début des pourparlers

QUEBEC (PC) — Une première rencontre de négociations est prévue pour mercredi dans le conflit opposant la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers à ses 14 conseillers syndicaux.

Ces employés, membres d'un syndicat indépendant, ont déclenché la grève le 11 octobre afin de

faire pression sur la Fédération et hâter l'ouverture des pourparlers.

Les conseillers syndicaux sont sans convention collective depuis le 30 juin 1982 mais ce n'est que le 23 septembre que le syndicat a déposé ses demandes.

### □ Des besoins à combler

MONTREAL (PC) — Il faut dès maintenant s'atteler à la tâche de prévoir les mécanismes adéquats de réponse aux besoins de sa population qui connaît comme dans l'ensemble des pays industrialisés un vieillissement accéléré.

C'est ce qu'a soutenu le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, qui prenait la parole hier à l'occasion de l'inauguration officielle du Centre d'accueil Henri-Bradet, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal.

### □ Exploitation dénoncée

MONTREAL (PC) — Une soixantaine de détaillants d'essence de la région métropolitaine ont manifesté, hier midi, dans les rues de Montréal pour sensibiliser le public à leur exploitation par les compagnies pétrolières.

Au volant de leur dépanneuse placardés de slogans antipatronaux et feux clignotants allumés, ils étaient partis de la rue Sherbrooke, escortés par des autos-patrouille de la police pour bifurquer du côté des sièges sociaux des multinationales pétrolières et des raffineries de l'est, avant de s'arrêter devant la maison de Radio-Canada.

C'est samedi matin que les stations-service fermeront leurs portes dans la région métropolitaine, pour une durée indéterminée.

### □ Sommet réclamé

MONTREAL (PC) — L'Union des municipalités régionales de comté du Québec demande au gouvernement de réunir tous les intervenants ministériels, municipaux et scolaires afin d'examiner rapidement des solutions alternatives à celles de la loi 57 sur la fiscalité municipale.

Cette requête fait suite au récent jugement de la Cour d'appel du Québec qui remet en cause d'importants acquis de la réforme de la fiscalité municipale.

Sans vouloir faire de spéculations sur le jugement que rendra la Cour suprême du Canada dans ce dossier, le nouveau président de l'Union des municipalités régionales de comté et maire de Sainte-Emilie-de-l'Energie, Me André Asselin, affirme que son organisme ne peut pas écarter du revers de la main l'hypothèse d'un maintien de la décision de la Cour d'appel.

### □ En quête de fonds

MONTREAL (PC) — Le Parti nationaliste, que l'on qualifie d'aile fédérale du Parti québécois mais qui, selon Marcel Léger, groupe déjà plusieurs non-péquistes, lancera au début de novembre une vaste campagne de recrutement et de financement visant à déboucher, au printemps, sur un premier congrès de fondation et d'orientation.

En attendant, le Parti nationaliste s'est donné une permanence sise dans le même immeuble que le bureau de député de Marcel Léger, dans l'est de Montréal.

# Ho! Les moteurs! LE CHAUFFAGE, C'EST TOUT UN PROBLÈME!

## Texaco est votre solution.

Plusieurs moyens sont à votre disposition pour économiser d'importants dollars en chauffage. Par exemple, connaissez-vous le brûleur à retenue de flamme Texaco ou notre appareil de chauffage **Consomminum?**

Tous deux sont des appareils à haut rendement qui peuvent vous faire économiser jusqu'à 240 \$ par 1 000 \$ de mazout que vous consommez!

Oui, jusqu'à 240 \$ de mazout que vous consommez!

Et ce n'est pas tout! Ces appareils vous sont offerts en location, à des taux plus que raisonnables.

Le Confort au foyer Texaco vous offre les solutions au chauffage. Appelez notre spécialiste, il saura vous conseiller.

Ou encore, complétez le coupon inclus dans cette annonce et retournez-le.

Poster à: **Pétroles M. Asselin Inc., 3060, ouest Galt Sherbrooke (Québec) J1K 1M2**

J'aimerais prendre rendez-vous, sans obligation et sans frais avec un spécialiste du Confort au foyer Texaco, afin qu'il puisse m'indiquer comment économiser d'importants dollars en chauffage.

Je suis propriétaire  locataire  Ma maison a \_\_\_\_\_ ans.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

N° de tél. \_\_\_\_\_



**Pétroles M. Asselin Inc.**  
3060, ouest Galt  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 1M2



Notre spécialiste vous aidera. Appelez en composant le: **(819) 562-1826** pour l'économie.

## Pages qui roulent font mousser les affaires.



### L'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec

Plus la conjoncture économique est exigeante, plus les gens d'affaires doivent mettre à contribution chaque outil qu'ils ont à portée de la main.

Plus vous consulterez l'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec, plus vous vous rendrez compte de sa grande utilité.



Gardez-le sur votre bureau. Près de votre téléphone. Vous y trouverez la presque totalité des industries et commerces du Québec.

Plus que jamais, il doit faire partie de l'arsenal de l'homme d'affaires dynamique.


Avec l'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec,

**les affaires, ça roule!**



Pages Jaunes

par Télé-Direct - du groupe Bell Canada



**STEINBERG**

**CORRECTIONS**

dans notre cahier publicitaire encarté dans l'édition de samedi dernier. Les articles suivants auraient dû se lire comme suit:

**Page 2:** Fromage cheddar Cracker Barrel, Kraft, fort, mi-fort ou doux, 2.99, se vend en bloc de 375g. et non en pointe.

**Page 5:** Pile alcaline sur-puissante Steinberg 9 volts, 1.99, se vend à l'unité et non en paquet de 2.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

96918

Réactions à l'acquittement de Claire Lortie

# La plus brève et la plus magnifique sonate de ma vie

par Lia Levesque

SAINT-JEROME (PC) — L'avocat de Claire Lortie, Me Gabriel Lapointe, a perçu le prononcé du verdict d'acquittement de sa cliente comme "la plus brève et magnifique sonate de sa vie" d'avocat mélomane.

"Vous savez qu'il y a des mélomanes et musiciens dans ma famille (Me Lapointe est le frère du comédien-chanteur Jean Lapointe), et bien le verdict m'est apparu comme la plus brève et la plus magnifique sonate de ma vie."

Me Lapointe a cependant accueilli le rejet de la requête en cautionnement de façon beaucoup plus agressive. Visiblement outré, il a qualifié la décision du juge d'"inhumaine" et avoué qu'il "comprend difficilement la façon d'agir du ministère public".

Afin que Claire Lortie ne puisse sortir de prison, immédiatement après son acquittement, les policiers lui ont remis un mandat d'arrestation pour complicité après le fait et outrage à cadavre.

"Je devrais me réjouir de l'acquittement mais je suis ému, il y a un nuage au tableau: la Couronne vient de porter une nouvelle dénonciation dans le dossier. Ça gâte la sauce", a commenté Me Lapointe.

Claire Lortie a fait savoir par l'intermédiaire de son procureur qu'elle se voyait "très heureuse" du verdict d'acquittement mais qu'elle ne s'attendait nullement à ce que les policiers lui signifient, sous forme de mandat d'arrestation, son acte d'accusation de complicité et outrage à cadavre.

Me Lortie "est un être humain et aurait donc dû être acquittée et libérée", a répliqué Me Lapointe au nom de sa cliente.

Procureur de la Couronne

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Guy Villemure, s'est déclaré "ni déçu ni choqué" du verdict d'acquittement prononcé par les 12 jurés.

Il reste évident à ses yeux, que le jury "a cru l'alibi de Claire Lortie" et que cet alibi a engendré "un doute raisonnable dans leur esprit". Le procureur s'est refusé à qua-

lifier de déterminante l'adresse du juge au jury au sujet du concept de doute raisonnable, lundi matin. Le discours du juge "n'a aidé ni la défense ni la Couronne".

Habituellement souriant, Me Villemure a donné des signes d'inquiétude et de mécontentement à la lecture du verdict de non culpabilité, lu par le président du jury.

Jurés en larmes

Chez les 12 jurés, après la lecture du verdict, l'atmosphère était à l'euphorie. Plusieurs pleuraient en retrouvant leur conjoint, lundi matin. Les retrouvailles ont été empreintes d'émotion, le jury se trouvant séquestré — sans contact avec l'extérieur — depuis le début du procès, le 3 octobre.

Famille Lortie

Quant aux frères et sœur de Claire Lortie, Mme Jacinthe Lortie, et MM. Omer et Robert-Charles Lortie, ils ont assisté aux procédures et requêtes de la matinée. Mme Jacinthe Lortie, une infirmière qui a témoigné au procès de sa sœur, s'est déclarée "très contente" de l'acquittement. Elle a toutefois mentionné ne pas comprendre "pourquoi on s'acharne ainsi sur Claire".

- Me Gabriel Lapointe

Au moment du dépôt de l'accusation de meurtre avec préméditation, Mme Lortie avait offert de verser un cautionnement de \$25,000 pour sa sœur.

M. Robert-Charles Lortie s'est dit satisfait du verdict d'acquittement mais a semblé inquiet des procédures subséquentes. "Je la connais, j'étais sûr qu'elle était innocente même si je n'étais pas là, avec elle, le 13 juillet."

M. Lortie est le 11ème enfant de la famille Lortie; Claire est la 12ème.

Lorsqu'il a été rencontré par la Presse canadienne, M. Lortie marchait de long en large dehors, devant le Palais de justice. "Je ne vois pas pourquoi on lui refuse un cautionnement sous prétexte qu'elle pourrait quitter le pays si on la libérait. Elle ne s'en ira pas pour nous mettre dans le trouble. Après tout, elle a essayé de nous protéger dans toute cette affaire". Me Lortie a prétendu s'être débarrassée du cadavre de Rousseau afin d'empêcher la publicité néfaste pour elle et sa famille.

Quant à Omer Lortie, un homme d'affaires prospère, il s'est refusé à répondre à toute question des journalistes. M. Lortie a témoigné au procès de sa sœur et était présent, lundi, au Palais de justice de Saint-Jérôme.



Le dernier CF-104

Le major John Croll, de Québec, a atterri hier à Winnipeg. Il effectue le dernier voyage d'un CF-104 au Canada avant d'aller rejoindre les forces armées canadiennes en Allemagne. A ce moment, il ne restera plus un seul CF-104 au pays. Cet avion a été introduit dans les Forces canadiennes, dans les années 60, au coût de 1.5 million \$.

## Gerry Snyder: demande d'appel prise en délibéré par la Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a mis en délibéré, lundi, la permission d'en appeler faite par un ancien conseiller de Montréal, M. Gerry Snyder.

M. Snyder voudrait faire renverser un jugement de la Cour d'appel du Québec, qui réduit de \$135,000 à \$13,500 le montant des dommages accordé en première instance à la suite d'un libelle publié par The Gazette.

(s'élevant à plus de \$5 millions) ont également été intentées contre d'autres médias, mais il a été décidé de commencer les procédures par The Gazette.

L'action judiciaire fait suite à une histoire sur le crime organisé, en 1975. M. Snyder n'était pas mentionné directement dans l'histoire.

Des poursuites en diffamation

**Le dernier entretien de votre auto était-il garanti ?**  
**Goodyear garantit le sien.**

**Huile, filtre et lubrification**

Nous posons un filtre à huile FRAM neuf, versons jusqu'à 5 litres d'huile à moteur QUAKER STATE 10W30 dans le moteur et faisons une lubrification complète du châssis avec QUAKER STATE. Nous faisons l'entretien de la plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

**13<sup>95</sup>\$**

LA PLUPART DES VOITURES (garantie de 90 jours/9 000 km)

**Alignement des roues**

Nous vérifierons les quatre roues et réglerons la pression de gonflage. Nous réglerons la chasse, le cambrage et la convergence selon les spécifications appropriées et réglerons les barres de torsion. Nous vérifierons les systèmes de suspension et de direction. Pièces en sus, si nécessaires.

**13<sup>95</sup>\$**

LA PLUPART DES VOITURES (garantie de 90 jours/9 000 km)

**Mise au point de 12 mois garantie**

La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Nous vérifions les systèmes de charge, de démarrage et du moteur et posons des bougies d'allumage neuves. Comprend jusqu'à 3 analyses additionnelles du moteur et réglages de mise au point effectués sans frais supplémentaires pendant l'année qui suit l'entretien original. (Allumage non-électronique 8.50 \$ en sus.)

**49<sup>95</sup>\$** 4 cyl.  
**58<sup>95</sup>\$** 6 cyl. **68<sup>95</sup>\$** V6 et 8 cyl.

**Entretiens effectués le samedi, de 7 h 30 à 17 heures.**

**L'engagement DU CENTRE GO**

Notre engagement envers chacun des clients du Centre Go est le suivant:

- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue
- effectuer que le travail nécessaire et autorisé
- retourner toutes les pièces usées
- expliquer et détailler chaque travail effectué
- honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale

**CENTRES GO GOOD YEAR**

2025 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE  
**569-9288**

Heures d'ouverture: lundi au vendredi:  
 7h30 à 17h30  
 samedi: 7h30 à 17h00

**SPÉCIAUX COMMENÇANT MERCREDI LE 19 OCTOBRE '83**

Spéciaux disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Dans certains cas la marchandise illustrée peut différer de celle en magasin. Plan mise de côté.

À VOTRE CENTRE D'AUBAINES

**ROTEAU**

Vêtements pour toute la famille

MasterCard, VISA, CREDIT UNION

CENTRE-VILLE 42, WELLINGTON N., SHERBROOKE  
 GALERIES ORFORD 1700, RUE SHERBROOKE MAGOG

 <b>JUPES</b> Denim et corduroy, pour dames <b>3<sup>98</sup></b>	<b>TUQUES VARIÉES</b> pour enfants <b>50¢</b>	 <b>ENSEMBLES D'HIVER</b> 2 pièces, gr.: 2-3x <b>15<sup>98</sup></b>
<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>
 <b>FOULARDS D'ACRYLIQUE</b> pour filles et dames <b>98¢</b>	<b>MITAINES</b> d'acrylique, pour enfants <b>50¢</b>	 <b>GILETS VARIÉS</b> pour dames <b>1<sup>98</sup></b>
<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>
 <b>CHANDAILS QUATÉS</b> 100% coton, gr.: 8-14 <b>3<sup>98</sup></b>	 <b>CHANDAILS QUATÉS</b> 100% coton, pour hommes <b>4<sup>98</sup></b>	 <b>JACKETS DE SKI</b> pour dames <b>14<sup>98</sup></b>
<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>
 <b>ENSEMBLES DE JOGGING</b> 2 pièces, pour dames <b>12<sup>98</sup></b>	 <b>ENSEMBLES D'HIVER</b> 2 pièces, gr.: 2-3x <b>29<sup>98</sup></b>	 <b>ENSEMBLES D'HIVER</b> 2 pièces, gr.: 4-6x <b>32<sup>98</sup></b>
<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>	<b>PRIX SURPRISE</b>

**CENTRE D'AUBAINES** **ROTEAU** FAUT L'VOIR POUR LE CROIRE